

# **PLAN D'ACTION**

## Table de concertation régionale Îles-de-la-Madeleine 2021-2026

Plan de gestion intégrée régional

Mars 2023

*Version déposée au MELCCFP pour approbation*



## Élaboration du document

TCR des Îles-de-la-Madeleine

## Rédaction

TCR des Îles-de-la-Madeleine

## Crédits photographiques

TCR des Îles-de-la-Madeleine

## Infographie

TCR des Îles-de-la-Madeleine

L'élaboration de ce plan d'action a été rendue possible grâce à la participation financière du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs dans le cadre de la Gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL).

**Environnement,  
Lutte contre  
les changements  
climatiques,  
Faune et Parcs**

**Québec** 

# TABLE DES MATIÈRES

<b>MISE EN CONTEXTE</b> .....	<b>7</b>
Gestion intégrée du Saint-Laurent .....	7
Zone de gestion intégrée des îles-de-la-Madeleine.....	8
Table de concertation régionale des îles-de-la-Madeleine.....	9
Composition de la TCR des îles-de-la-Madeleine.....	9
Principes directeurs.....	10
<b>ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</b> .....	<b>11</b>
Mise en contexte.....	12
Conclusions .....	17
Stratégie .....	18
Plan d'action.....	19
<b>QUALITÉ DE L'EAU DOUCE ET DE L'EAU SALÉE</b> .....	<b>37</b>
Mise en contexte.....	38
Conclusions .....	42
Stratégie .....	44
Plan d'action.....	45
<b>HABITATS ET BIODIVERSITÉ</b> .....	<b>60</b>
Mise en contexte.....	61
Conclusions .....	66
Stratégie .....	68
Plan d'action.....	69

# FIGURES

Figure 1. Zones de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent ..... 7

Figure 2. Partie sud de la zone de gestion intégrée des Îles-de-la-Madeleine (cf. Figure 1 pour la zone complète) ..... 8

## LÉGENDE

### Objectifs

---

\$	moins de 50 000 \$
\$\$	entre 50 000 \$ et 150 000 \$
\$\$\$	plus de 150 000 \$

### Indicateurs

---

	0 – 2 ans
	3 – 4 ans
	5 ans
	en continu

### Partenaires

---

En soutien aux porteurs de projets, les partenaires sont les organismes désignés par les porteurs de projets pour soutenir le travail que ceux-ci dirigent et coordonnent. Il s'agit d'organismes locaux, provinciaux ou fédéraux qui seront pleinement investis dans le support des projets, pour leurs expertises et/ou leurs capacités techniques, avec des mandats clairs et spécifiques définis par les porteurs de projet.

# LISTE DES ACRONYMES

ACPIQ	Association des chasseurs de phoques intra-Québec
ACPSI	Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles-de-la-Madeleine
AF	Attention Fragîles
ASVI	Association de sports de vent des Îles-de-la-Madeleine
BGÎM	Bon goût frais des Îles
BRCGI	Bureau régional de coordination gouvernementale aux Îles-de-la-Madeleine
CAMI	Council for Anglophone Magdalen Islanders
CCTPE	Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement
CEGRIM	Centre d'expertise en gestion des risques d'incidents maritimes
CERMIM	Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes
CGI	Cégep de la Gaspésie et des Îles
CGMR	Centre de gestion des matières résiduelles des Îles-de-la-Madeleine
Comité ZIP	Comité Zone d'intervention prioritaire des Îles-de-la-Madeleine
CMÎM	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine
CTMA	Coopérative de transport maritime et aérien
CTPEE	Comité de travail sur les plantes exotiques envahissantes
CREGIM	Conseil régional de l'environnement Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
DEC	Développement économique Canada
EAE	Espèce aquatique envahissante
ECCC	Environnement et Changements climatiques Canada
FASL	Fonds d'action Saint-Laurent
FFQ	Fondation de la faune du Québec
FQM	Fédération québécoise des municipalités
FRC	Fonds pour la restauration côtière
GIEBV	Gestion intégrée de l'eau par bassin versant
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GISL	Gestion intégrée du Saint-Laurent
IEA	Initiative des écosystèmes de l'Atlantique
ÎM	Îles-de-la-Madeleine
LDGIZC	Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières (UQAR)
LLio	Living Lab en innovation ouverte
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MAPAQ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MHH	Milieux humides et hydriques
MIC	Municipalités pour l'innovation climatique
MPO	Pêches et Océans Canada
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OBV	Organismes de bassins versants
PACES	Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines
PDE	Pointe-de-l'Est
PEE	Plante exotique envahissante
PGIR	Plan de gestion intégrée régional
PHa/REs	Protection des Habitats pour le Rétablissement des espèces
PIACC	Programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques
PIC	Programme Interactions communautaires
PRCMHH	Programme de restauration et de création de milieux humides
PRMHH	Plan régional sur les milieux humides et hydriques
PSREE	Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau
RMS	Réseau minimal de sentiers
ROBVQ	Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
RPPCI	Rassemblement des pêcheurs et pêcheuses des côtes des Îles
RQM	Réseau Québec Maritime
SCÎM	Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine
TCR	Table de concertation régionale
ULaval	Université Laval
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAR	Université du Québec à Rimouski
VHR	Véhicule Hors-Route
VTT	Véhicule Tout-Terrain
ZIPM	Réseau des Comités ZIP en zone marine

# MISE EN CONTEXTE

## Gestion intégrée du Saint-Laurent

Issue de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, la Gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL) est un mécanisme de gouvernance reconnu et financé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent. Le déploiement de la démarche se concrétise par la mise en place progressive de 12 tables de concertation régionales couvrant l'ensemble de la portion québécoise du fleuve, de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (Figure 1).

La création des tables de concertation régionale (TCR) vient donc compléter l'intention du Gouvernement du Québec de mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) en s'ajoutant à la démarche de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) coordonnée par les Organismes de bassins versants (OBV). Cette démarche s'inscrit en complémentarité aux activités menées sur le Saint-Laurent par le réseau des Comités ZIP et de Stratégies Saint-Laurent.

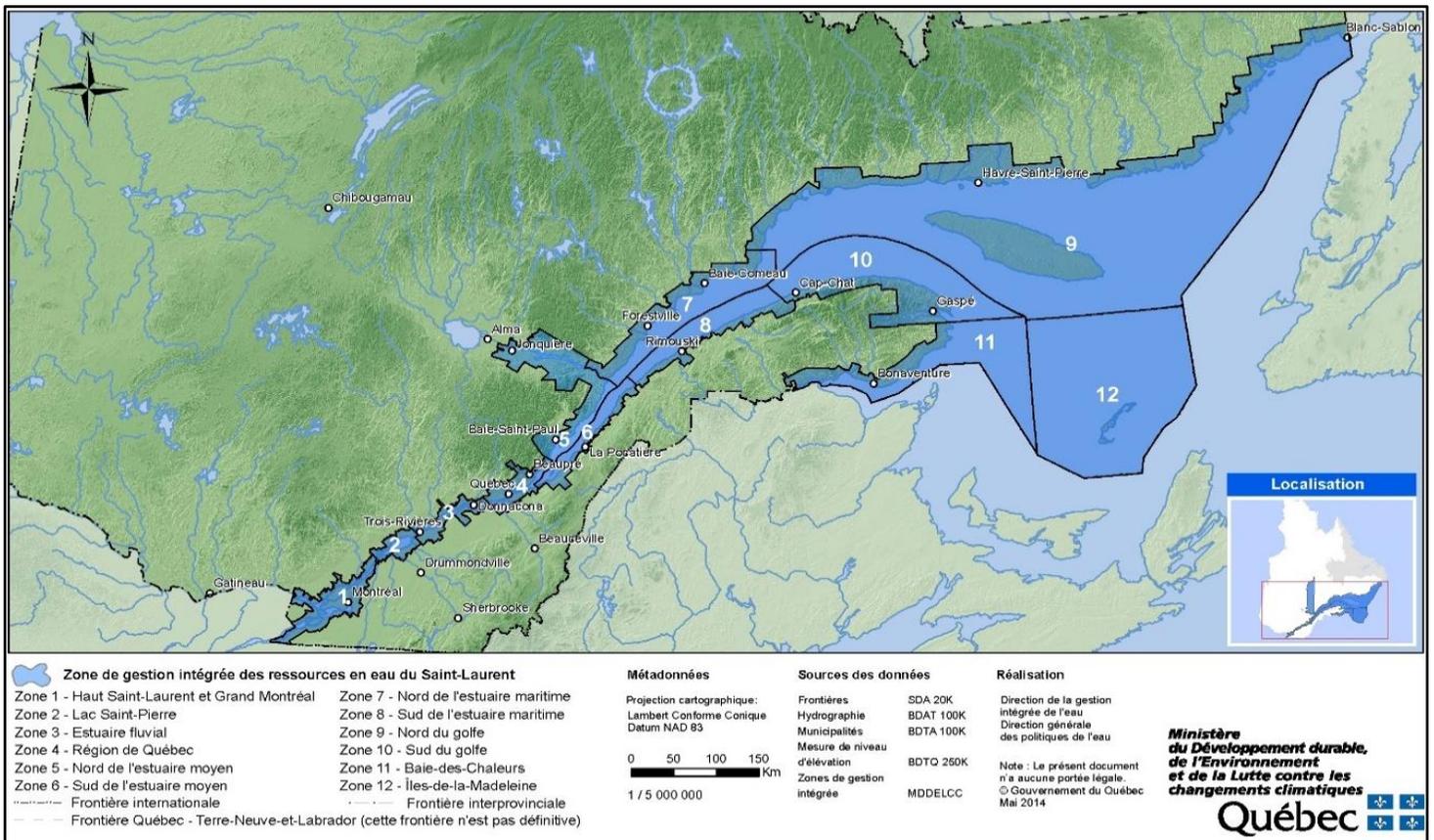


Figure 1. Zones de gestion intégrée de l'eau du Saint-Laurent

# Zone de gestion intégrée des Îles-de-la-Madeleine

La zone de gestion intégrée de la Table de concertation régionale des Îles-de-la-Madeleine inclut le territoire d'une région administrative (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), d'une Municipalité régionale de comté (Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine) et de deux municipalités (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et de Grosse-Île) (Figure 2).

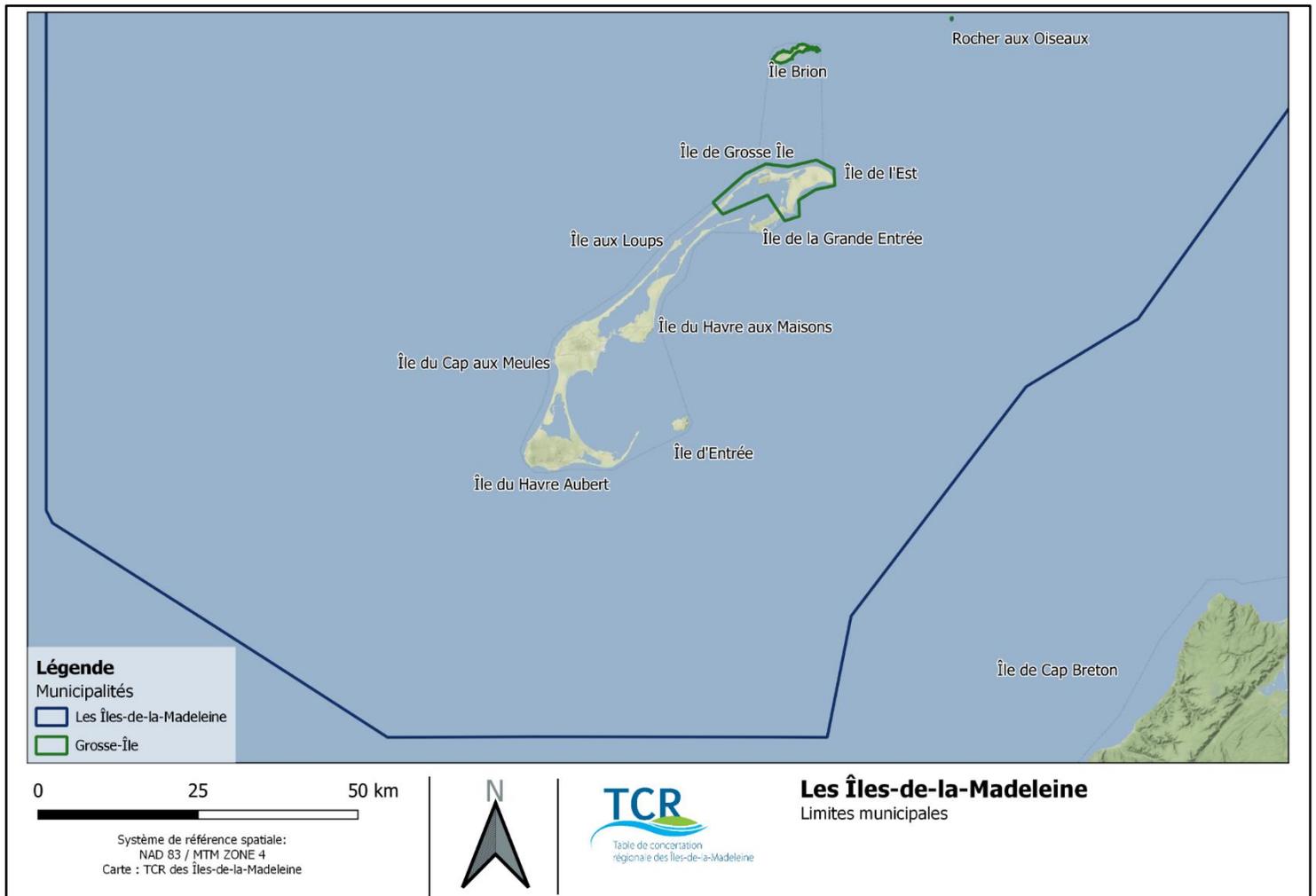


Figure 2. Partie sud de la zone de gestion intégrée des Îles-de-la-Madeleine (cf. Figure 1 pour la zone complète)

# Table de concertation régionale des Îles-de-la-Madeleine : une démarche de concertation

Dans une optique de conciliation du développement socioéconomique et de la protection des ressources en eau, la TCR des Îles-de-la-Madeleine est une démarche de concertation, coordonnée localement par le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine, au sein de laquelle les participants s'engagent à définir collectivement des enjeux, des visions, des orientations, des objectifs et des actions devant mener à une utilisation durable de ces ressources au bénéfice de la population des Îles-de-la-Madeleine.

Ainsi le mandat de la TCR est de :

- Favoriser la poursuite des activités de concertation autour d'enjeux spécifiques à l'eau;
- Dégager une vision partagée des enjeux afin d'harmoniser les actions à mettre en place pour favoriser une gestion durable de la ressource;
- Élaborer, mettre en œuvre et assurer le suivi du Plan de gestion intégrée régional (PGIR);
- Informer et sensibiliser en continu les acteurs liés au Saint-Laurent, ainsi que la population madelinienne au sujet de la GISL et de l'avancement des travaux réalisés par la TCR.

## Composition de la TCR des Îles-de-la-Madeleine

Fondée en 2015, la Table de concertation régionale des Îles-de-la-Madeleine est constituée d'une variété d'acteurs de l'eau. Une représentation équitable entre les secteurs municipal, économique et communautaire du territoire a été recherchée, et atteinte. Celle-ci comprend 15 membres décisionnels votants et un membre non-votant, le mandataire de la démarche (Comité ZIP) :

### Mandataire

1 siège



Comité ZIP

### Milieu municipal

2 sièges



Aménagement du territoire  
Développement du milieu

### Milieu économique

7 sièges



Pêche / capture  
Pêche / transformation  
Mariculture  
Transport maritime  
Agroalimentaire  
Tourisme  
Industrie

### Milieu environnemental, communautaire, recherche et usagers

6 sièges



Environnement  
Conservation  
Plans d'eau intérieurs  
Administrations portuaires  
Clubs nautiques  
Recherche et innovation

## Principes directeurs

Les efforts visant l'avancement de la gestion intégrée du Saint-Laurent menés par la Table de concertation des Îles-de-la-Madeleine reposent sur des principes directeurs qui illustrent bien la nature de la démarche :

- Le Plan d'action pourra faire l'objet d'une mise à jour annuelle afin de bien refléter les problématiques, les enjeux et la vision du milieu.
- Les objectifs figurant dans le plan d'action sont réalistes et permettent l'atteinte de résultats concrets et mesurables sur un horizon de cinq ans.
- Les actions sont portées essentiellement par des acteurs du milieu.
- La démarche de la gestion intégrée du Saint-Laurent se réalise dans un souci d'ouverture et de transparence envers les acteurs de l'eau et les citoyens.
- La TCR soutient l'avancement du plan d'action en concertation avec les acteurs du milieu et est imputable de cette démarche.

# ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CC



### ENJEU

L'enjeu **Adaptation aux changements climatiques** découle des savoirs mis en évidence dans le Portrait-Diagnostic sur un ensemble de problématiques biophysiques liées aux changements climatiques. La concertation qui s'en est suivie a fait ressortir l'importance de la notion d'adaptation face à ces phénomènes.

### VISION

Les membres de la TCR des Îles-de-la-Madeleine, les porteurs de projets et le Comité de travail sur l'**adaptation aux changements climatiques** ont donc développé un plan d'action concerté qui soutient la vision adoptée par la TCR à propos de cet enjeu prioritaire :

« La communauté insulaire est résiliente et s'adapte aux changements climatiques en faisant preuve d'ingéniosité et en saisissant les opportunités d'innovation dans la recherche de solutions. La législation tient compte des réalités physiques du milieu. Les instances concernées sont outillées afin de prendre des décisions concertées et cohérentes en matière d'aménagement et de développement intégré du territoire, en fonction du bien-être collectif.»

### SAVOIRS

À la lueur des constats du Portrait-Diagnostic et des savoirs partagés lors des consultations et des comités de travail, la Table tient compte des informations suivantes, recueillies à ce jour :

#### Phénomènes

- Les changements climatiques sont un phénomène global sur lequel les madelinots n'ont pas (ou très peu) de portée, mais les perspectives de bouleversements en cascade, avec la hausse globale des températures et la perturbation de quantité de dynamiques biophysiques, météorologiques, maritimes, sont déjà dramatiques pour les îles, et risquent de l'être de plus en plus. Protection, restauration, anticipation et adaptation sont impératifs.
- « L'archipel des Îles-de-la-Madeleine est la région la plus vulnérable aux changements climatiques et il présente la plus grande diversité d'enjeux liés à l'érosion et à la submersion » (UQAR, Sensibilité des côtes et vulnérabilité des communautés du golfe aux impact des changements climatiques, 2008).

#### Manifestations sur le territoire

- Les îles et le golfe ressentent déjà l'effet cumulé des problématiques liées aux changements climatiques : la **réduction du couvert de glace**, le **réchauffement des eaux**, la **hausse globale du niveau marin**, l'**intensification de phénomènes météorologiques extrêmes** (4.1.1.7) entraînent une exposition côtière de plus en plus importante.
- Les changements climatiques ont des impacts sur les milieux marins : les problématiques d'**acidification** (4.1.1.5), d'**hypoxie** (4.1.1.6), de **réchauffement des eaux** (4.1.1.2) et de **réduction du couvert de glace** (4.1.1.3) modifient les paramètres fondamentaux de la vie marine dans le golfe, avec des incertitudes sur la durabilité des ressources marines sur lesquelles l'archipel fonde une partie de sa vie économique.

## Impacts physiques sur le territoire

- L'**érosion côtière** (4.1.1.1) est très marquée aux îles, modifiant sensiblement le trait de côte en raison de la nature géologique particulière de l'archipel.
- La **submersion côtière** en raison de la **hausse globale du niveau marin** (4.1.1.4) impacte le territoire, en particulier les cordons dunaires qui relient la plupart des îles entre elles.
- L'**ensablement sous-marin** requiert un suivi accru et un dragage fréquent des chenaux et des accès aux ports pour ne pas menacer les activités maritimes.
- L'**ensablement dunaire** cause l'empiétement de « dunes mobiles » sur les axes de communication, qui doivent être dégagés, et sur d'autres milieux (marais côtier), peu à peu transformés.

## Impacts socio-économiques sur le territoire

- L'érosion côtière accélère la **vulnérabilité de sites et d'infrastructures essentielles**, dont la route 199, le site patrimonial de la Grave, le village de Cap-aux-Meules où sont regroupés les principaux services, dont le centre hospitalier.
- Les **impacts sur l'aménagement territorial** sont majeurs, en raison des possibilités limitées et coûteuses de déplacer les infrastructures vers l'intérieur des terres, pour une densité de population élevée (70 habitants/km<sup>2</sup> contre 10 au Québec en 2016). Les règlements municipaux d'aménagement sont adaptés pro-activement depuis près de 20 ans.
- Les changements climatiques ont des **impacts économiques sur la collectivité**. Les coûts de protection et d'adaptation à supporter sont lourds sur les épaules de la Communauté maritime, mais aussi des secteurs industriels et touristiques.

## Impacts socio-économiques sur le territoire (suite)

- La population est inquiète, demandeuse d'informations, de moyens d'action. Désireuse de ne pas simplement subir les changements climatiques, elle répond présente aux rendez-vous, participant à la [mobilisation sur les changements climatiques](#). Les jeunes générations sont préoccupées par les impacts des changements climatiques sur leur avenir. L'[écoanxiété](#) est à surveiller et à prendre en compte pour assurer le bien-être de la population.
- Les [impacts sur les ressources marines](#) représentent une menace sur la prospérité des pêches, des industries de transformation et de la mariculture.
- La [perturbation physique des milieux côtiers](#) est aussi causée par les enrochements installés pour protéger certains terrains et secteurs, sur un littoral relativement peu artificialisé.

## Impacts environnementaux sur le territoire

- Les changements climatiques, particulièrement l'érosion, représentent une [perturbation des écosystèmes naturels essentiels](#), réduisant leur capacité à protéger les Îles contre les aléas naturels – en particulier, les cordons dunaires, les marais côtiers, les plans d'eau intérieurs, les milieux humides et hydriques.
- Ils provoquent également la [fragilisation de la biodiversité](#) par la perturbation des habitats, et des changements parfois rapides des paramètres climatiques et biophysiques – ce qui pourrait menacer les espèces, particulièrement celles déjà à statut.
- Les [impacts sur les ressources marines](#) sont alarmants, menaçant le développement de certaines espèces dans les plans d'eau intérieurs, sur le plateau madelinot, et dans le golfe.

## Efforts déployés

- Face à ces menaces, la collectivité cherche à s'outiller, se préparer et se protéger depuis plusieurs décennies, notamment avec les expertises locales, celles de l'UQAR, d'Ouranos et des ministères concernés.
- Les organismes locaux en environnement ont développé une expertise en restauration des milieux frappés par l'érosion et la submersion, avec des techniques adaptées.

## Efforts déployés (suite)

- Avec l'expertise d'Ouranos (Rapport Sensibilité des côtes et vulnérabilité des communautés du golfe du Saint-Laurent aux impacts des changements climatiques,

2008, et Rapport Analyse coûts-avantages des options d'adaptation en zone côtière aux Îles-de-la-Madeleine, 2016), suite aux décisions de la Commission permanente sur l'érosion, accompagnée par le Bureau régional de coordination gouvernementale des Îles-de-la-Madeleine (BRCGI), la protection d'infrastructures prioritaires mène à des chantiers qui devraient aller de l'avant en 2021-2026.

- Le Forum des partenaires socioéconomiques du territoire (principal organe de consultation de la Communauté maritime en matière de planification stratégique) a fait de l'érosion et de la lutte contre les changements climatiques une des priorités majeures de son Plan d'action pour l'avenir de l'archipel.

## Coût des travaux et kilomètres de côtes concernés

- Les investissements municipaux contre l'érosion et la submersion représentent à ce jour, depuis 2008, plus de 3 420 000 \$ - des investissements appelés à s'accroître dans les prochaines années. C'est un poids énorme pour la Communauté maritime, dont le budget annuel était de 26 400 000 \$ en 2020.
- Le coût des deux chantiers prioritaires en cours est ainsi de 6 600 000 \$ pour La Grave, dont 1 400 000\$ à la charge de la Communauté maritime, et de 8 000 000 \$ pour la falaise de Cap-aux-Meules, dont 1 100 1000 \$ à la charge de la Communauté maritime.
- 22 sites prioritaires ont été identifiés et sont suivis par la Commission permanente sur l'érosion. Priorisation en date de 2020 :
  - Deux sites sont classés *Très haute importance, projets prioritaires en cours* (indice 1+), représentant 1 190 mètres de littoral sur lesquels intervenir.
  - Quatre sites ont été classés *Haute importance, action urgente requise* (indice 1), représentant 2 300 mètres de littoral.
  - Cinq sites ont été classés *Sites d'importance, action et suivi à court-terme* (indice 2), représentant plus de 250 mètres de littoral (deux des sites restant à délimiter).
  - Onze sites ont été classés *Sites pertinents mais non-prioritaires pour une action à court-terme* (indice 3), représentant 1 330 mètres de littoral (plusieurs restant à délimiter).
- Les travaux de la Commission portent donc sur plus de 5 340 mètres d'infrastructures côtières vulnérables.

## Limites, blocages et inadéquations

- L'ampleur des chantiers et les coûts sont énormes. La complexité des dossiers et la multiplicité des parties institutionnelles concernées requièrent beaucoup de temps avant que des actions concrètes ne se réalisent.

# ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Le contexte insulaire implique des solutions particulières et plus coûteuses, demandant des adaptations réglementaires.
- Les travaux de restauration effectués sont toujours à la merci de tempêtes intenses, ce qui implique anticipation et priorisation.
- Dans les faits, et dans l'application des cadres normatifs, l'urgence de la situation n'est pas reconnue, elle ne permet pas d'accélérer les travaux et d'engager rapidement les actions requises.
- Le décret sur l'insularité est rarement appliqué pour bonifier les financements ou autoriser des adaptations justifiées par les spécificités de l'archipel.

# Conclusions

La Table de concertation régionale des Îles conclut qu'il faut :

## **Pour établir une vision structurante**

- Que la Communauté maritime, les partenaires locaux et les citoyens conçoivent ensemble et mettent en application un Plan d'adaptation aux changements climatiques, soit une stratégie concertée, ambitieuse et adaptée pour soutenir la résilience insulaire face aux changements climatiques, pour en anticiper et amenuiser les impacts.

## **Pour faire reconnaître l'urgence climatique**

- Que soient sécurisés les moyens techniques et financiers adéquats pour la protection du territoire contre les effets des changements climatiques.

## **Pour mettre en action outils et expertises**

- Que les sites côtiers frappés par l'érosion désignés comme prioritaires par la Commission permanente sur l'érosion soient protégés d'ici 2026.
- Que soient bonifiés et pérennisés les moyens financiers et l'expertise en matière de restauration des milieux naturels (milieux dunaires, plans d'eau intérieurs, milieux humides et hydriques) des organismes locaux en environnement pour soutenir les services écologiques que ces milieux rendent.
- Que l'expertise de la Communauté maritime, des organismes de recherche (CERMIM, Merinov) et des organismes locaux en environnement soit soutenue et valorisée afin de permettre le développement de solutions novatrices, adaptées.
- Que soient mieux connus et encadrés les impacts des enrochements et autres techniques de protection afin d'éviter les impacts collatéraux sur le territoire ou les écosystèmes.
- Que se poursuivent le suivi et la documentation des manifestations des changements climatiques dans le golfe du Saint-Laurent et de leurs impacts sur les écosystèmes et les infrastructures pour outiller la collectivité et supporter sa capacité d'action.

## **Pour mobiliser**

- Que l'information et la sensibilisation des citoyens s'accroissent afin qu'ils s'impliquent dans la lutte contre les changements climatiques, notamment par des comportements adaptés, et qu'ils se prémunissent contre l'écoanxiété – en particulier celle des jeunes générations.

La Table de concertation régionale des Îles décide de privilégier les orientations suivantes pour guider le plan d'action :

1. Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques
2. Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Plus spécifiquement, la TCR planifie de cibler les objectifs suivants :

1. Doter le milieu d'outils pour accroître sa capacité d'adaptation aux changements climatiques
2. Restaurer les milieux dunaires prioritaires frappés par l'érosion et la submersion
3. Protéger cinq secteurs priorités par la Commission permanente sur l'érosion
4. Mettre en application deux (2) nouvelles techniques de protection côtière adaptées aux îles

### ORIENTATION 1

#### Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

##### Objectif 1

Doter le milieu d'outils pour accroître sa capacité d'adaptation aux changements climatiques

- CC.1 Élaborer et entamer la mise en œuvre d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques
- CC.2 Maintenir une veille et partager les expertises sur les impacts actuels et à prévoir des changements climatiques aux Îles
- CC.3 Organiser un événement mobilisateur annuel sur les changements climatiques
- CC.4 Développer des outils de sensibilisation et de visualisation des effets des changements climatiques aux Îles-de-la-Madeleine
- CC.5 Développer des outils d'éducation relative à l'environnement sur les enjeux des changements climatiques, de l'érosion côtière et de la protection des milieux dunaires
- CC.6 Fournir l'expertise et les argumentaires nécessaires aux acteurs politiques et décisionnels
- CC.7 Élaborer un plan de suivi et d'entretien des sites côtiers sensibles et des travaux réalisés pour la protection des biens et des infrastructures
- CC.8 Élaborer un plan de suivi et d'interventions dans les écosystèmes sensibles aux changements climatiques
- CC.9 Obtenir des modulations aux programmes d'aides financières et au cadre législatif en vigueur pour répondre plus adéquatement aux enjeux urgents de l'adaptation aux changements climatiques

### ORIENTATION 2

#### Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

##### Objectif 2

Restaurer les milieux dunaires prioritaires frappés par l'érosion et la submersion

- CC.10 Appliquer les méthodes adaptées pour la réalisation des travaux de restauration dunaire prioritaires et obtenir les ressources nécessaires
- CC.11 Accompagner les propriétaires de terrains en milieu dunaire pour les informer et les guider sur les bonnes pratiques pour la réalisation de travaux d'aménagement en zone côtière et de restauration dunaire

##### Objectif 3

Protéger cinq secteurs prioritaires par la Commission permanente sur l'érosion

- CC.12 Prioriser les interventions de protection dans les secteurs identifiés par la Commission permanente sur l'érosion
- CC.13 Assurer le partage d'expertises techniques et de bonnes pratiques sur la protection côtière
- CC.14 Adapter et faire appliquer les réglementations municipales en lien avec les changements climatiques
- CC.15 Créer un protocole d'accompagnement des propriétaires de terrains côtiers (falaises) pour la réalisation de travaux de protection et de restauration contre l'érosion

##### Objectif 4

Mettre en application deux (2) nouvelles techniques de protection côtière adaptées aux Îles

- CC.16 Analyser une technologie géotextile innovante comme alternative à l'enrochement et à la recharge de plage en contexte nordique
- CC.17 Mettre en œuvre des pratiques durables de dragage pour la lutte à l'érosion côtière

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif 1 : Doter le milieu d'outils pour accroître sa capacité d'adaptation aux changements climatiques

**ACTION CC.1**

\$\$\$

🕒🕒🕒

Élaborer et entamer la mise en œuvre d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques

Porteur

Communauté maritime

Description

**Problématiques :**

Érosion et submersion côtière ; vulnérabilité de sites et d'infrastructures essentielles ; impacts sur l'aménagement territorial ; perturbation physique des milieux ; impacts économiques sur la collectivité ; mobilisation sur les changements climatiques

La Municipalité a recruté en 2020 une ressource additionnelle qui a pour mandats de prendre en charge le volet de gestion et de mesures de protection contre l'érosion et la submersion côtière et de travailler sur un Plan d'adaptation aux conséquences des changements climatiques. Comprenant une évaluation concertée de l'ensemble des impacts des changements climatiques sur les systèmes naturels et humains aux Îles-de-la-Madeleine, cette démarche permettra de soutenir le travail municipal, d'orienter de nouveaux règlements, et de soutenir une vision stratégique en écho avec les préoccupations et aspirations des madelinots, en contribuant à trouver les moyens adéquats, notamment financiers et législatifs. L'application des actions de ce Plan ira bien au-delà de 2026 mais un certain nombre d'actions seront mises en place d'ici 2026. La participation citoyenne sera valorisée par ce Plan, notamment via la mobilisation de la Commission permanente sur l'érosion, et au fil de consultations.

**Public cible :** Citoyens, décideurs, partenaires investis dans ces dossiers

Partenaires

Attention Fragîles, BRCGI, CERMIM, Commission permanente sur l'érosion, Comité ZIP, UQAR

Financement potentiel

- . Programme Climat Municipalité (MELCCFP)
- . Fonds municipal vert
- . MSP

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif 1 : Doter le milieu d'outils pour accroître sa capacité d'adaptation aux changements climatiques

**ACTION CC.2**

\$\$

∞

Maintenir une veille et partager les expertises sur les impacts actuels et à prévoir des changements climatiques aux îles

Porteurs

Attention Fragîles - Comité ZIP - Communauté maritime

Description

**Problématiques :**

Érosion et submersion côtière ; suivi et documentation des manifestations des changements climatiques

Le Plan d'adaptation aux changements climatiques permettra de faire un portrait avancé des impacts des changements climatiques aux îles et dans le golfe du Saint-Laurent selon les connaissances-terrain et les travaux scientifiques. Mais ces connaissances évoluent sans cesse. Les organismes madelinots développent des savoir-faire adaptés au territoire, mais les impacts potentiels sont si vastes et porteurs de conséquences sur de nombreux domaines qu'une veille permanente est cruciale. L'effort d'arrimage des expertises sera mené en concertation avec les partenaires locaux avec l'appui de l'UQAR, d'Ouranos et du CERMIM notamment, pour développer le pouvoir d'agir des organismes face aux changements climatiques. Une plateforme de documentation et d'échanges sera mise en place entre les intervenants locaux pour soutenir cette veille.

**Public cible :** Citoyens, décideurs, organismes investis dans ces dossiers

Partenaires

BRCGI, CERMIM, Commission permanente sur l'érosion, Merinov, UQAR (LDGIZC), UQAM

Financement potentiel

- . Programme Climat Municipalité (MELCCFP)
- . Fonds municipal vert

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif 1 : Doter le milieu d'outils pour accroître sa capacité d'adaptation aux changements climatiques

**ACTION CC.3**

\$\$



Organiser un événement mobilisateur annuel sur les changements climatiques

Porteur

Communauté maritime

Description

**Problématiques :**

Érosion et submersion côtière ; mobilisation sur les changements climatiques

Les initiatives des dernières années ont démontré la grande utilité d'un rendez-vous d'information entre citoyens et spécialistes. En février 2020, une séance publique d'information sur l'érosion des berges avec les principaux partenaires a rassemblé près de 300 madelinots. L'objectif de ce rendez-vous citoyen annuel sera de partager les connaissances et les rôles des différents partenaires, et de faire connaître les projets des organismes locaux. Au-delà d'un point sur les travaux en cours, les financements obtenus et les programmes disponibles, l'événement informera les citoyens sur les moyens d'agir, de participer, de se mobiliser – pour ne pas seulement subir ces phénomènes. Ce sera d'autant plus important pour soutenir l'implication citoyenne dans l'élaboration du Plan d'adaptation aux changements climatiques.

**Public cible :** Citoyens, décideurs, partenaires investis dans ces dossiers

Partenaires

Attention Fragîles, BRCGI, CERMIM, Commission permanente sur l'érosion, Comité ZIP, Hydro-Québec, UQAR

Financement potentiel

- . Communauté maritime
- . MELCCFP (Action-Climat)

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif 1 : Doter le milieu d'outils pour accroître sa capacité d'adaptation aux changements climatiques

**ACTION CC.4**

\$\$\$



Développer des outils de sensibilisation et de visualisation des effets des changements climatiques aux Îles-de-la-Madeleine

Porteurs

Attention Fragîles - CERMIM - Communauté maritime - Comité ZIP

Description

**Problématiques :**

Érosion et submersion côtière ; mobilisation sur les changements climatiques

Le développement d'une vision commune de ce que signifiera pour l'archipel de s'adapter aux changements climatiques passe par des citoyens bien informés. L'acceptation sociale des mesures d'adaptation à venir le nécessite, tout comme la lutte contre l'écoanxiété et le sentiment de subir des phénomènes globaux. Ce travail doit également servir à provoquer la prise de conscience des causes de ces changements climatiques, et le changement des facteurs et comportements individuels et collectifs qui y contribuent. La sensibilisation des visiteurs sera aussi visée, avec le soutien de Tourisme Îles-de-la-Madeleine. Plusieurs outils interactifs seront développés selon les ressources financières à disposition : carte interactive des sites sensibles, visualisation par comparaison avec des photos d'archives et photos satellite, visualisation de l'évolution du couvert de glace, etc. Ils mettront en valeur des images de drones, des données scientifiques de l'UQAR, des images d'archives. Ces outils simuleront l'ampleur de l'érosion et de la submersion côtière dans différents secteurs (en fonction de divers scénarios d'augmentation du niveau de la mer et des ondes de tempêtes) et illustreront les impacts sur la biodiversité et les écosystèmes madelinots (secteurs forestiers, milieux humides et hydriques, plans d'eau intérieurs, etc.).

**Public cible :** Citoyens, décideurs, organismes investis dans ces dossiers

Partenaires

BRCGI, CERMIM, Commission permanente sur l'érosion, Merinov, Ouranos, RQM, Tourisme ÎM, UQAR

Financement potentiel

- . FASL
- . FFQ
- . MELCCFP
- . PIC
- . Programme Action-Climat
- . Part de financement des projets de protection côtière

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif 1 : Doter le milieu d'outils pour accroître sa capacité d'adaptation aux changements climatiques

**ACTION CC.5**

\$\$\$

∞

Développer des outils d'éducation relative à l'environnement sur les enjeux des changements climatiques, de l'érosion côtière et de la protection des milieux dunaires

Porteur

Attention Fragîles

Description

**Problématiques :**

Érosion et submersion côtière ; mobilisation sur les changements climatiques

L'éducation relative à l'environnement permet d'éveiller les consciences des jeunes madelinots, de la population et des visiteurs aux enjeux environnementaux d'importance pour l'archipel. Cette approche permet de faire connaître l'importance de nos milieux naturels, les moyens de les protéger et les bonnes pratiques à adopter lors de la tenue d'activités récréatives et utilitaires, notamment dans les milieux dunaires et les écosystèmes côtiers. Le développement d'outils d'éducation sur les enjeux des changements climatiques, l'érosion côtière et la protection des milieux dunaires est essentiel afin d'engager la communauté dans la protection de ces milieux. Attention Fragîles réalise depuis de nombreuses années des activités d'éducation et de sensibilisation avec différents publics. De nouvelles approches et des outils seront développés au cours des prochaines années afin de rejoindre de nouveaux publics (adeptes de sports de glisse et de vent) ainsi que pour mieux rejoindre certains groupes (utilisateurs de véhicules motorisés, jeunes adolescents). Cette démarche se déploiera par une panoplie d'outils complémentaires ciblés : capsules vidéo, sorties et activités participatives dans les milieux naturels, présentations en classe, collaborations avec les clubs et associations, plateforme en ligne participative pour les citoyens, formations pour certains groupes-cibles (ex.: travailleurs de l'industrie touristique).

**Public cible :** Clientèle scolaire ; groupes et associations récréatives notamment ; visiteurs

Partenaires

Comité ZIP, CMîM, écoles (secondaire et campus des Îles du CGI), Tourisme îM, UQAR

Financement potentiel

- . ECCC
- . FASL
- . FFQ
- . MELCCFP

# Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif 1 : Doter le milieu d'outils pour accroître sa capacité d'adaptation aux changements climatiques

## ACTION CC.6

\$

∞

Fournir l'expertise et les argumentaires nécessaires aux acteurs politiques et décisionnels pour appuyer leurs démarches auprès des autorités fédérales et provinciales

### Porteur

Communauté maritime

### Description

#### Problématiques :

Érosion et submersion côtière (adaptation, protection) ; vulnérabilité de sites et d'infrastructures; impacts pour l'aménagement territorial

Les programmes de financement doivent être bonifiés et/ou modulés en considérant la grande vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques, son isolement et les capacités financières limitées de la Communauté maritime et des citoyens. Les élus de l'archipel ont déjà beaucoup de travail en ce sens. Un mémoire a notamment été déposé par le président de la Communauté maritime et le député provincial en février 2020 pour présenter les faits et demander une contribution provinciale adéquate. Une coordination encore plus serrée, concertée, argumentée avec les représentants politiques et les pouvoirs publics doit donner à l'archipel les moyens de sa résilience, en s'appuyant notamment sur le Décret sur l'insularité, qui doit encore prouver son effectivité.

**Public cible :** Élus, décideurs

### Partenaires

Attention Fragîles, BRCGI, CERMIM, Comité ZIP, Merinov, UQAR

### Financement potentiel

. CMÎM

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif 1 : Doter le milieu d'outils pour accroître sa capacité d'adaptation aux changements climatiques

**ACTION CC.7**

\$\$\$

∞

Élaborer un plan de suivi et d'entretien des sites côtiers sensibles et des travaux réalisés pour la protection des biens et des infrastructures

Porteurs

CERMIM - Communauté maritime - UQAR

Description

**Problématiques :**

Érosion et submersion côtière (adaptation, protection) ; perturbation des écosystèmes ; perturbation physique des milieux côtiers ; vulnérabilité de sites et d'infrastructures

Il est urgent que les programmes de financement soient bonifiés et/ou modulés, en considérant la grande vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques et son caractère insulaire qui décuple les coûts et les contraintes. Un plan de suivi et d'entretien des sites sensibles et des travaux réalisés permettra d'améliorer la coordination locale et interministérielle et la capacité d'action, notamment via le BRCGI, afin de débloquer les moyens nécessaires à la lutte contre les changements climatiques dans les délais d'urgence. Ce plan de suivi colligera les données et mesures de l'UQAR, les moyens du CERMIM (notamment images de drones), incluant des cartographies précises soutenant prises de décision, priorisations et interventions.

**Public cible :** Citoyens, décideurs, partenaires investis dans ces dossiers

**Secteurs visés :** Secteurs côtiers occupés/transformés par l'homme et priorités par la Commission permanente sur l'érosion ; chantiers de protection côtière

Partenaires

Attention Fragîles, BRCGI, Comité ZIP

Financement potentiel

. Communauté maritime  
. MSP

Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif 1 : Doter le milieu d'outils pour accroître sa capacité d'adaptation aux changements climatiques

**ACTION CC.8**

\$\$\$

∞

Élaborer un plan de suivi et d'interventions dans les écosystèmes sensibles aux changements climatiques

Porteurs

Attention Fragîles - Comité ZIP - UQAR

Description

**Problématiques :**

Érosion et submersion côtière (adaptation, protection, restauration) ; perturbation physique des milieux côtiers ; perturbation des écosystèmes ; fragilisation de la biodiversité

Les écosystèmes côtiers de l'archipel représentent des habitats naturels essentiels pour de nombreuses espèces, dont certaines sont en péril. Abritant une faune et une flore uniques, ils servent d'aire de reproduction et d'alimentation pour une faune aviaire importante - mais ils se retrouvent en première ligne des aléas des changements climatiques (notamment risques d'érosion, de submersion ou d'ensablement). La perte ou la dégradation d'habitats côtiers (milieux dunaires, marais maritimes, zostérais) et de milieux humides et hydriques a des conséquences sur l'équilibre de ces milieux, leur biodiversité et leur capacité à remplir leurs fonctions écosystémiques. La collaboration entre Attention Fragîles et l'UQAR permet d'allier les savoirs locaux et scientifiques dans le suivi et la restauration d'écosystèmes côtiers dégradés. Elle permettra de développer des protocoles et plans de suivi des écosystèmes côtiers ainsi que des interventions de restauration des écosystèmes dégradés. Ces protocoles et plans de suivi intégreront des données de relevés de terrain, des imageries par drones géo-référencées, des données de photogrammétrie, des cartographies précises et modélisations de suivi de certains écosystèmes, soutenant la priorisation, la prise de décision et les interventions ciblées pour certains secteurs.

**Public cible :** Élus, décideurs, organismes

Partenaires

Communauté maritime, CERMIM, Merinov, MPO, MSP, MTQ, ZIPM

Financement potentiel

- . MPO (FRC)
- . ECCC
- . FFQ
- . MELCCFP (PSREE)

# Accroître les capacités d'adaptation et la résilience de la communauté face aux changements climatiques

Objectif 1 : Doter le milieu d'outils pour accroître sa capacité d'adaptation aux changements climatiques

## ACTION CC.9

Obtenir des modulations aux programmes d'aides financières et au cadre législatif en vigueur pour répondre plus adéquatement aux enjeux urgents de l'adaptation aux changements climatiques

\$

∞

### Porteur

Communauté maritime

### Description

#### Problématiques :

Érosion et submersion côtière (adaptation, protection) ; impacts sur l'aménagement territorial ; vulnérabilité de sites et d'infrastructure ; perturbation physique des milieux côtiers ; perturbation des écosystèmes

Pour l'ensemble du territoire et à cause de ses caractéristiques spécifiques et parfois uniques, le fait de s'adapter aux conséquences des changements climatiques implique des décisions difficiles, des adaptations législatives complexes et le soutien de projets de grande envergure tant sur le plan technique que financier. L'administration municipale est confrontée à des cadres législatifs et des programmes gouvernementaux contraignants, démotivants voire parfois contreproductifs. Trop souvent l'urgence de la situation et la lourdeur des démarches incontournables ne sont pas suffisamment prises en compte. Conséquemment ceci provoque couramment un accès difficile aux aides financières, le blocage de projets sans autre alternative possible et surtout la subjection des projets à des critères inadaptés à la réalité et aux enjeux locaux. Par conséquent la Communauté maritime entend faire des représentations argumentées auprès des instances gouvernementales afin que tant le volet législatif que celui de l'aide financière soient revus en tenant compte des particularités des différents enjeux locaux qu'ils soient administratifs ou territoriaux.

**Public cible :** Décideurs, institutions gouvernementales, organismes municipaux

### Partenaires

BRCGI, FQM

### Financement potentiel

.CMÎM

## ORIENTATION 2

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

## ACTION CC.10

\$\$\$

∞

Appliquer les méthodes adaptées pour la réalisation des travaux de restauration dunaire prioritaires et obtenir les ressources nécessaires

### Porteurs

Attention Fragîles - Comité ZIP

### Description

#### Problématiques :

Érosion et submersion côtière ; ensablement ; perturbation physique des milieux côtiers

Les milieux dunaires de l'archipel sont soumis à de nombreuses pressions naturelles (érosion par les vagues et le vent, tempêtes, submersion) et anthropiques (circulation motorisée et piétonne). La restauration d'écosystèmes côtiers est un enjeu d'importance. Les organismes tels qu'Attention Fragîles (depuis 30 ans) puis le Comité ZIP (depuis plus de 20 ans), en collaboration avec les partenaires, utilisateurs et citoyens, réalisent des travaux de restauration dunaire et d'aménagement de la zone côtière. Les travaux d'Attention Fragîles sont principalement réalisés avec des méthodes douces utilisant des structures souples visant à capter le sable ainsi que de la revégétalisation afin de reconstituer des milieux dunaires dégradés. Ces techniques ont montré leur efficacité sur plus de 300 sites restaurés et suivis par Attention Fragîles sur l'ensemble des cordons dunaires de l'archipel. Le Comité ZIP a également réalisé des bancs d'essais et assuré une application de ces méthodes douces dans certains secteurs de l'archipel. Mais les pressions naturelles et anthropiques sur ces écosystèmes côtiers sont en constante augmentation. Des suivis et des travaux sont nécessaires en continu pour identifier et prioriser les secteurs sur lesquels intervenir et obtenir les ressources nécessaires. Ce travail réalisé de manière concertée, préventive, complémentaire aux travaux de protection, est d'une très grande importance pour la lutte à l'érosion et la protection des écosystèmes côtiers.

**Secteurs visés:** Milieux dunaires sensibles à l'érosion

### Partenaires

CERMIM, clubs et associations, citoyens, CMÎM, école, utilisateurs des milieux naturels, Ouranos, UQAR

### Financement potentiel

- . ECCC
- . FASL
- . FFQ
- . MPO (FRC)

## ORIENTATION 2

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 2 : Restaurer les milieux dunaires prioritaires frappés par l'érosion et la submersion

## ACTION CC.11

\$\$

∞

Accompagner les propriétaires de terrains en milieu dunaire pour les informer et les guider sur les bonnes pratiques pour la réalisation de travaux d'aménagement en zone côtière et de restauration dunaire

### Porteurs

Attention Fragîles - Communauté maritime - Comité ZIP

### Description

#### Problématiques :

Submersion et érosion côtière ; ensablement ; perturbation physique des milieux côtiers

Nombre de citoyens ayant des résidences ou chalets bordés par la dune sont confrontés à l'érosion. Chaque année, de plus en plus de citoyens font appel aux organismes locaux afin de les aider à trouver des solutions d'adaptation, d'aménagement et de restauration face à l'érosion de la dune bordière devant leurs propriétés. Les méthodes douces développées au cours des années peuvent contribuer à ralentir le processus, mais il importe que des méthodes éprouvées soient utilisées. L'objectif est d'accompagner les citoyens concernés afin de les informer et de les guider sur les bonnes pratiques d'aménagement en zone côtière et de restauration dunaire. En plus de rencontres individuelles, de visites sur le terrain, de conseils et d'information, des outils, fiches ou guides seront développés par les organismes œuvrant en environnement. Ils seront disponibles en ligne ainsi qu'aux endroits où les citoyens s'adressent, soit dans les deux municipalités et dans les locaux des organismes.

*[Pour les propriétaires en secteur de falaise, voir CC.15]*

**Public cible :** Propriétaires côtiers en milieu dunaire

### Partenaires

Adaptation Péninsule  
Acadienne, CERMIM, SCÎM, UQAR, ZIPM

### Financement potentiel

. FASL  
. PIC

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 3 : Protéger cinq secteurs priorités par la Commission permanente sur l'érosion

**ACTION CC.12**

\$\$\$

∞

Prioriser les interventions de protection dans les secteurs identifiés par la Commission permanente sur l'érosion

Porteur

Communauté maritime

Description

**Problématiques :**

Érosion et submersion côtière ; vulnérabilité de sites et d'infrastructures (protection)

De nombreux secteurs sont en cours d'étude par la Commission permanente sur l'érosion, en lien avec les partenaires locaux et les citoyens, en coordination avec les ministères via le BRCGI. La Communauté maritime est notamment impliquée dans le projet de recharge de plage de Pointe-aux-Loups menée par le MTQ, elle assure la communication et la consultation avec les madelinots sur les détails techniques et financiers des projets en cours, et s'assure de la bonne compréhension et de l'acceptation sociale de ces projets majeurs. Le Plan de suivi et d'entretien des sites côtiers sensibles (CC.7) permettra d'éclairer les décisions à prendre par la Municipalité et la Commission permanente sur l'érosion, pour mieux protéger et sécuriser les infrastructures dans les secteurs prioritaires sans mettre en péril des secteurs voisins ou les écosystèmes naturels.

**Secteurs visés :** Dépendant du financement qui sera obtenu, conditionnellement à la consultation de la population, les prochains secteurs prioritaires (tel qu'identifiés par Ouranos en 2016) seraient à Cap-aux-Meules (camping Gros-Cap ; secteur Gros-Cap Est ; route municipale (chemin de Gros-Cap) ; plage municipale ; échouerie Ouest) et à Grande-Entrée (secteur du Chemin des Pealey ; pointe de Grande-Entrée - port).

Partenaires

AF, CERMIM, Comité ZIP, Commission permanente sur l'érosion

Financement potentiel

- . MSP
- . Communauté maritime

## ACTION CC.13

\$\$

∞

Assurer le partage d'expertises techniques et de bonnes pratiques sur la protection côtière contre l'érosion, la submersion et l'ensablement

### Porteurs

Attention Fragîles - Communauté maritime – CERMIM - UQAR

### Description

**Problématiques :**

Lutte contre l'érosion côtière (protection ; expertise) ; perturbation physique des milieux côtiers

L'expertise technique pour la protection côtière, mise en œuvre aux Îles par la Communauté maritime, le MTQ, le MSP, le CERMIM, Attention Fragîles ou Hydro-Québec, évolue rapidement au fil des chantiers, des innovations et des diagnostics d'efficacité des ouvrages de protection. L'expertise et le suivi de l'UQAR, notamment du laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières, sont essentiels. La collaboration dans le cadre du Projet Résilience côtière permet d'orienter la lutte contre l'érosion et d'outiller les décisions de la Communauté maritime. Dans les prochaines années, la coordination et l'échange d'expertises entre partenaires investis dans la protection du territoire doivent permettre de mieux arrimer les savoirs pour favoriser les collaborations et trouver des solutions toujours plus adaptées, efficaces, et acceptables socialement, dans le respect de l'environnement. Sera ainsi créé un guide des bonnes pratiques pour les actions-terrain permettant une harmonisation des usages et des techniques (arpentage, drones, GPS, respect des milieux, etc.).

**Public cible :** Partenaires investis dans ces dossiers, techniciens et chargés de projets

### Partenaires

BRCGI, CTMA Dragage, Comité ZIP, Hydro-Québec

### Financement potentiel

- . Communauté maritime
- . MSP
- . MTQ
- . UQAR

## ACTION CC.14

\$



Adapter les réglementations et pratiques d'aménagement du territoire aux changements climatiques

### Porteur

Communauté maritime

### Description

#### Problématiques :

Lutte contre l'érosion côtière (protection ; adaptation) ; perturbation des milieux côtiers

Pour l'ensemble du territoire, le fait de s'adapter va impliquer des décisions difficiles et des adaptations législatives en termes d'aménagement du territoire. Les cadres normatifs provinciaux sont en train d'être créés (submersion) ou révisés (adaptation de la ligne des hautes eaux maritimes) pour faire face à ces phénomènes et outiller les municipalités. Les réglementations municipales et les procédures administratives évolueront en fonction de cela, et en fonction des meilleures pratiques d'aménagement territorial qui sont expérimentées et recommandées, notamment par la FQM. Pour ce qui est du milieu dunaire, une protection accrue implique également une application accrue de la réglementation en vigueur et à venir. La mise en place d'un Parc régional éclaté en terres publiques constituera un outil et des moyens supplémentaires en ce sens.

**Public cible :** Décideurs, organismes municipaux et institutions gouvernementales

**Secteurs visés :** Terres publiques, terrains privés en zones côtière, milieux dunaires

### Partenaires

Attention Fragîles, BRCGI, Comité ZIP, Commission permanente sur l'érosion, FQM

### Financement potentiel

- . Communauté maritime
- . MAMH (MIC)
- . MAMH (PIACC)

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 3 : Protéger cinq secteurs priorités par la Commission permanente sur l'érosion

**ACTION CC.15**

\$\$

∞

Créer un protocole d'accompagnement des propriétaires de terrains côtiers (falaises) pour la réalisation de travaux de protection et de restauration contre l'érosion

Porteur

Communauté maritime

Description

**Problématiques :**

Lutte contre l'érosion côtière (protection) ; perturbation des milieux côtiers

Nombre de citoyens ayant des chalets ou résidences au bord de falaises sont confrontés à l'érosion qui gruge dramatiquement leur propriété (La Martinique, Gros-Cap, etc.). Des ressources (FAQ sur le site municipal) et des employés municipaux sont à leur service pour les conseiller, mais l'expertise municipale doit être bonifiée, mise en valeur et systématisée selon les caractéristiques des rivages, les dynamiques côtières, les modes de protection/restauration connus et expérimentés. Un protocole convenu par la Communauté maritime avec le soutien de l'UQAR et du CERMIM permettra de recommander des solutions pour contrecarrer ou ralentir l'érosion qui soient fondées scientifiquement et techniquement, qui ne déplaceront pas le problème aux voisins.

**Public cible :** Propriétaires côtiers, travailleurs municipaux

Partenaires

Adaptation Péninsule Acadienne, Attention Fragiles, CERMIM, Comité ZIP, UQAR

Financement potentiel

- . FASL
- . PIC
- . MAMH (PIIAC)
- . MSP

## ACTION CC.16

\$\$\$



Analyser une technologie géotextile innovante comme alternative à l'enrochement et à la recharge de plage en contexte nordique

### Porteur

CERMIM

### Description

#### Problématiques :

Lutte contre l'érosion côtière (protection ; expertise) ; perturbation des milieux côtiers

Dans le cadre de son créneau sur l'érosion côtière, le CERMIM s'est donné comme objectif de trouver des solutions innovantes, efficaces et durables pour protéger le littoral des Îles-de-la-Madeleine face aux aléas côtiers. Une solution envisagée est l'utilisation de la technologie géotextile Geotube® développée par TenCate et éprouvée à plusieurs endroits dans le monde. Ainsi, le CERMIM souhaite tester cette technologie géosynthétique comme structure de protection côtière en contexte nordique afin d'en évaluer la durabilité, l'efficacité et la rentabilité par rapport aux travaux généralement effectués pour protéger la côte. En collaboration étroite avec le MTQ, le secteur visé est la Martinique afin de protéger la route 199 au bout de l'enrochement actuel. L'ensemble de la structure comblera différentes méthodes de protection (géotextile, recharge et méthodes douces).

**Secteur visé :** La Martinique

### Partenaires

Attention Fragîles, ASDR Canada inc., CTMA (Dragage ÎM), MTQ, TenCate, UQAR

### Financement potentiel

- . DEC
- . MEI
- . MTQ
- . MSP
- . MELCCFP
- . Communauté maritime

Assurer la protection et la restauration des milieux côtiers sensibles

Objectif 4 : Mettre en application deux (2) nouvelles techniques de protection côtière adaptées aux Îles

**ACTION CC.17**

\$\$\$

∞

Mettre en œuvre des pratiques durables de dragage pour la lutte à l'érosion côtière à partir de bancs d'emprunt en mer

Porteurs

CERMIM - Groupe CTMA (Dragage ÎM)

Description

**Problématiques :**

Lutte contre l'érosion côtière (protection ; expertise) ; perturbation des milieux côtiers

Dans un contexte de pénurie de matériaux granulaires et de lutte à l'érosion côtière, le CERMIM travaille avec le groupe CTMA (Dragage IM) à développer des pratiques durables de dragage dans des bancs d'emprunt en mer, soit à l'extérieur des ports et des voies navigables. Ces pratiques pourraient permettre la réalisation efficace et rapide de structures de protection côtière de type recharge de plage autour de l'archipel. Il s'agit d'un projet de recherche novateur au Québec. Bien que ces pratiques soient plus courantes ailleurs dans le monde, avec des volumes de l'ordre de centaines de milliers de mètres cubes, une telle démarche n'a jamais été testée au Québec, voire au Canada. L'objectif de cette action est de développer une solution innovante de pompage de sable en minimisant les impacts environnementaux et ainsi faciliter le processus d'obtention des autorisations requises, tout en optimisant le volet opérationnel. Il s'agit d'un projet en phases s'échelonnant sur plusieurs années.

Partenaires

MTQ, UQAR

Financement potentiel

- . Communauté maritime
- . CTMA
- . DEC
- . MEI
- . MELCCFP
- . MSP
- . MTQ

# QUALITÉ DE L'EAU DOUCE ET DE L'EAU SALÉE

QE



# Mise en contexte

## ENJEU

L'enjeu **Qualité de l'eau douce et de l'eau salée** découle d'un rapprochement entre les deux enjeux complémentaires mis en évidence dans le Portrait-Diagnostic : la qualité de l'eau d'une part, et le volume d'eau potable d'autre part. Ces deux enjeux, de qualité et de quantité de la ressource, sont ici traités conjointement.

## VISION

Les membres de la TCR des Îles-de-la-Madeleine, les porteurs de projets et le Comité de travail sur la **Qualité de l'eau** ont développé un plan d'action concerté qui soutient la vision adoptée par la TCR à propos de cet enjeu prioritaire :

« La communauté insulaire est consciente du caractère vital de l'eau, élément essentiel qui assure la pérennité des activités socioéconomiques et des usages. Des comportements responsables sont adoptés afin de rencontrer les standards de qualité fixés par la collectivité, la législation est adaptée et les efforts du milieu permettent l'atteinte d'objectifs visant des eaux saines. »

## SAVOIRS

À la lueur des constats du Portrait-Diagnostic et des savoirs partagés lors des consultations et des comités de travail, la Table tient compte des informations suivantes, recueillies à ce jour :

### Dépendance de l'archipel à des eaux saines

- La qualité de vie, l'autonomie insulaire, la préservation des milieux naturels (terrestres et marins) et le maintien des ressources marines dépendent d'eaux saines.
- Les eaux saines soutiennent les principales activités socioéconomiques (pêche, mariculture), l'attractivité touristique et de nombreux usages récréatifs (baignade, cueillette coquillière, activités nautiques).
- L'identité même des madelinots est fondée sur les interactions avec l'eau.
- L'utilisation raisonnée de l'eau douce soutient la production agricole et le développement de l'autonomie alimentaire des Îles.
- L'archipel dispose d'une eau potable suffisante et de très bonne qualité.

- L'archipel présente un profil hydrologique unique au Québec, avec des dynamiques complexes entre eaux de surface, eaux souterraines et eau de mer qui sont en voie d'être mieux connues.
- L'archipel présente une grande surface littorale exposée aux aléas maritimes, rendant ses eaux tributaires de la qualité de l'eau en amont dans le Saint-Laurent et de toute activité maritime dans le golfe.
- Les îles sont très vulnérables aux intrants naturels et anthropiques tels que les contaminations, les eaux usées, les déchets et les intrants d'eau salée dans les nappes phréatiques.
- Les plans d'eau intérieurs sont des zones d'échanges constants avec le golfe, des interfaces d'importance et de grande sensibilité environnementale.
- En raison de cette prévalence des systèmes ouverts, les problématiques liées à la qualité de l'eau sont toutes interreliées. Une grande vigilance et un travail concerté sont nécessaires pour prévenir les boucles de rétroactions négatives et les répercussions en cascade sur différents milieux.

## Enjeux et pressions sur le territoire

- La [contamination potentielle des nappes phréatiques](#) (4.2.1, 4.2.3.1 dans le Portrait-Diagnostic) est un enjeu de qualité de l'eau et de santé publique.
- Le [niveau des nappes phréatiques](#) (4.3.1.1) et leurs dynamiques, sont encore méconnues et une meilleure compréhension est nécessaire pour en assurer la pérennité.
- L'[urbanisation et la densification de l'habitat](#) (4.2.3.5) représentent une [pression croissante sur la ressource](#). L'augmentation des usages et de la consommation en eau potable associée aux activités économiques, particulièrement au printemps et en été (transformation des produits de la mer, tourisme, etc.) créent une pression accrue sur les réserves.
- L'[urbanisation et la densification de l'habitat](#), notamment la dégradation ou la perte de superficie qu'elles entraînent, créent une [pression sur les milieux humides et hydriques](#) du territoire.
- Le [pâturage et les activités agricoles](#) (4.2.3.6) exercent une pression faible mais non-négligeable sur les milieux humides et hydriques et sur les ressources en eau.

## Enjeux et pressions sur le territoire (suite)

- La **gestion des matières résiduelles** est complexe en territoire insulaire. Les déchets peuvent y être traités mais ne peuvent y être enfouis.
- Les îles possèdent près de 300 kilomètres de côtes sur lesquelles une grande quantité de déchets provenant du large s'échouent annuellement.
- L'industrie de transformation des produits de la mer produit une quantité importante de résidus à traiter. Ces **matières résiduelles** requièrent des solutions de revalorisation, limitées actuellement.
- La présence de **déchets microplastiques** dans les eaux du golfe menace la qualité de l'eau et la pérennité des ressources marines.
- L'histoire des îles et du golfe est marquée par des **déversements d'hydrocarbures**. L'**intensification du trafic maritime** (4.2.3.4, 4.4.1) augmente les risques de déversements qui pourraient menacer l'intégrité des milieux naturels.
- L'intérêt pour le **développement potentiel de la filière des hydrocarbures** (4.2.3.7) dans le golfe inquiète la communauté en raison des risques potentiels d'accident ou de déversement.
- Un **entretien des chenaux et des ports insulaires** (4.2.3.3) doit être réalisé régulièrement pour contrer l'ensablement. Les efforts déployés pour dépolluer et réduire l'empreinte environnementale des ports doivent persévérer.

## Efforts déployés

- Les services d'aqueducs sont suivis et améliorés constamment par la Communauté maritime, qui fixe des normes adaptées pour la mise aux normes des installations septiques.
- La gestion municipale des matières résiduelles répond aux exigences en vigueur et se montre à la hauteur du défi insulaire pour la récupération et le traitement des déchets. Le compost est traité localement alors que le recyclage et les déchets sont exportés vers des centres de traitement.
- Un travail de valorisation des matières résiduelles, notamment des résidus marins, et une recherche de solutions adaptées au contexte insulaire sont effectués par les acteurs du milieu.

## Efforts déployés (suite)

- Un encadrement de l'aménagement, de l'entretien, de l'accès et de la préservation des sites récréotouristiques est en bonne voie au sein de la Municipalité suite à l'élaboration d'un plan directeur des espaces extérieurs déposé en mars 2021.
- Des campagnes de sensibilisation sont menées par la Communauté maritime pour informer sur les bons usages de consommation d'eau.
- Les organismes en environnement travaillent au respect de l'intégrité, et à la restauration des milieux côtiers, humides et hydriques. Chaque année, des campagnes ponctuelles de nettoyage des plages et des plans d'eau intérieurs sont menées sur plusieurs sites.

## Limites, blocages et inadéquations

- Les coûts associés à la gestion des matières résiduelles et à l'hygiène du milieu sont élevés (26% du budget municipal), d'autant que la collectivité doit gérer des déchets échoués aux Îles, qui ne sont pas produits par la population. Maintenir la salubrité et l'intégrité de milieux naturels fragiles est une charge importante pour la communauté.
- La pression saisonnière touristique demande une stratégie adaptée et des moyens supplémentaires pour protéger les ressources en eaux et les milieux naturels.

# Conclusions

La Table de concertation régionale des Îles conclut qu'il faut :

## Pour établir une vision structurante

- Que la préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels des îles soit une priorité autant environnementale que socio-économique pour l'archipel.
- Que soient amoindries les pressions sur ces ressources et les écosystèmes madelinots.
- Que soient traités de façon concertée et coordonnée le maintien de la qualité des eaux (douce, salée, saumâtre) et l'intégrité des milieux humides et hydriques et des plans d'eau intérieurs de l'archipel.
- Que soient mis en place des mécanismes de vigilance et de prévention des déversements, contaminations et pollutions.
- Que la collectivité insulaire soit dotée des moyens financiers pérennes et adaptés pour assurer le devoir de préservation de la ressource.

## Pour développer la reconnaissance

- Que la collectivité insulaire fasse entendre ses expertises dans la protection des eaux du golfe et de ses ressources marines, où les autorités fédérales prévalent.
- Que soient reconnus l'implication, les connaissances et l'expertise des différents acteurs de l'eau locaux.
- Que la collectivité insulaire et ses experts collaborent avec les autorités gouvernementales pour faire le suivi des problématiques environnementales et participer à l'élaboration de solutions adaptées.
- Que soient reconnue l'implication des pêcheurs, des mariculteurs et des transporteurs maritimes pour la diminution de l'empreinte environnementale de leurs activités.
- Que soient reconnus et soutenus les efforts du milieu agroalimentaire en faveur d'une production qui accroît l'autonomie alimentaire de l'archipel sans nuire à la qualité de l'eau et des milieux naturels.

Pour mettre en action outils et expertises

# QUALITÉ DE L'EAU DOUCE ET DE L'EAU SALÉE

- Que soient trouvés et appliqués les moyens de nettoyer efficacement les milieux côtiers, humides et hydriques ainsi que les plans d'eau intérieurs.
- Que soit valorisée une saine gestion des matières résiduelles, misant sur la revalorisation des déchets et la diminution des sources de pollution.
- Que soient mises à profit et valorisées les expertises locales.
- Que les impacts des micro-plastiques soient étudiés et ces savoirs partagés, pour anticiper les nuisances sur l'intégrité des milieux marins et les ressources marines.
- Que soit développée une meilleure connaissance des eaux souterraines, de leur quantité et de leur vulnérabilité.
- Que les milieux humides et hydriques soient cartographiés, caractérisés et protégés, pour qu'ils continuent de fournir leurs services écosystémiques.
- Que la collectivité se dote des outils adéquats pour réguler la problématique des rejets d'eaux usées sur le territoire.
- Que l'archipel soit paré aux éventuels accidents maritimes d'ici 2026.

## Pour mobiliser

- Que soit soutenu et encouragé un usage adéquat des ressources en eau par les résidents.
- Que soient développées des actions de sensibilisation auprès des touristes afin d'assurer la prise de conscience des pressions induites sur l'environnement en période estivale.

La Table de concertation régionale des Îles décide de privilégier les orientations suivantes pour guider le plan d'action :

1. Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques
2. Accroître la protection de l'eau potable de l'archipel

Plus spécifiquement, la TCR planifie de cibler les objectifs suivants :

1. Réaliser annuellement des campagnes de retrait des déchets dans les plans d'eau et milieux côtiers de l'archipel
2. Doter le milieu d'un outil de réponse en cas d'incident maritime
3. Protéger les nappes phréatiques du territoire
4. Réduire la consommation d'eau douce par habitant de 5% sur 10 ans

# Plan d'action

## QUALITÉ DE L'EAU DOUCE ET DE L'EAU SALÉE

### ORIENTATION 1

### Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

#### Objectif 1

Réaliser annuellement des campagnes de retrait des déchets dans les plans d'eau et milieux côtiers de l'archipel

- QE.1 Réaliser des campagnes de nettoyage des milieux côtiers, associées à une sensibilisation pour la réduction des déchets, particulièrement plastiques
- QE.2 Réaliser des campagnes de caractérisation des déchets ramassés sur des secteurs priorités du littoral madelinot
- QE.3 Réaliser des campagnes de récupération et de caractérisation des déchets sous-marins dans les havres de pêche et les marinas
- QE.4 Réaliser des campagnes de récupération des déchets sous-marins dans les plans d'eau intérieurs
- QE.5 Mener une veille environnementale et sensibiliser les citoyens à l'évolution des sources de pollution des secteurs coquilliers
- QE.6 Soutenir la sensibilisation et les recherches complémentaires sur la présence et les impacts des microplastiques

### ORIENTATION 2

### Accroître la protection de l'eau potable de l'archipel

#### Objectif 2

Doter le milieu d'un outil de réponse en cas d'incident maritime

- QE.7 Inventorier les données existantes sur le patrimoine naturel et les usages du littoral en préparation à un potentiel incident maritime
- QE.8 Mettre en œuvre une approche collaborative et intégrée pour l'amélioration de l'état de préparation devant un potentiel incident maritime

#### Objectif 3

Protéger les nappes phréatiques du territoire

- QE.9 Redéfinir les aires de protection autour des sources d'eau potable et analyser la vulnérabilité de l'eau souterraine à la contamination de surface
- QE.10 Appliquer le Plan d'action quinquennal pour la mise aux normes des installations septiques
- QE.11 Protéger et rétablir les milieux humides et hydriques prioritaires pour leur contribution à la recharge des nappes phréatiques

#### Objectif 4

Réduire la consommation d'eau douce par habitant de 5% sur 10 ans

- QE.12 Informer les citoyens sur les bonnes pratiques d'usage et de conservation de l'eau
- QE.13 Informer les visiteurs saisonniers sur les bonnes pratiques d'usage et de conservation de l'eau
- QE.14 Réduire la consommation d'eau potable dans les usines de transformation des produits de la pêche

Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

Objectif 1 : Réaliser annuellement des campagnes de retrait des déchets dans les plans d'eau et milieux côtiers de l'archipel

**ACTION QE.1**

\$\$



Réaliser des campagnes de nettoyage des milieux côtiers, associées à une sensibilisation pour la réduction des déchets, particulièrement plastiques

Porteurs

Attention Fragîles - Comité ZIP

Description

**Problématiques :**

Gestion des déchets (retrait, traitement, prévention)

Tel qu'indiqué dans le portrait-diagnostic, les déchets que l'on retrouve sur les plages et les côtes des Îles ont de fortes chances de se retrouver en milieu marin. Ceci est particulièrement critique dans le cas du plastique. De nombreuses initiatives de nettoyage de plages par des citoyens et des organismes ont lieu tout au long de l'année. Ce travail est mobilisateur, efficace sur les zones concernées, mais ne permet pas un nettoyage global et concerté, notamment pour des sites plus pollués, moins accessibles ou moins reconnus et fréquentés. Tout en encourageant ces actions-terrain, des campagnes seront menées en concertation avec les initiateurs, étroitement coordonnées avec une coalition de partenaires. En mobilisant mieux et en cartographiant les différentes interventions, l'impact des nettoyages sera plus grand, sur un territoire plus large. Cette action citoyenne permettra aussi de sensibiliser à l'impératif de réduire la quantité de déchets que nous produisons individuellement et collectivement, en priorité ceux à usage éphémère, en lien avec la Mission 100 tonnes.

**Public cible :** Citoyens madelinots

**Secteurs visés :** L'archipel au complet, les sites côtiers et milieux hydriques en priorité

Partenaires

Communauté maritime, Société de conservation des Îles, Associations de pêcheurs commerciaux, ACPSI, organismes d'utilisateurs du milieu

Financement potentiel

- . Communauté maritime
- . CREGIM
- . ECCC (Initiative des écosystèmes de l'Atlantique)
- . FASL
- . Fonds de développement des territoires
- . MPO
- . Mouvement Desjardins
- . PIC

# Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

Objectif 1 : Réaliser annuellement des campagnes de retrait des déchets dans les plans d'eau et milieux côtiers de l'archipel

## ACTION QE.2

\$\$



Réaliser des campagnes de caractérisation des déchets ramassés sur des secteurs priorités du littoral madelinot

### Porteur

Comité ZIP

### Description

#### Problématiques :

Gestion des déchets (retrait, traitement, prévention)

Les campagnes de nettoyage du littoral (QE.1) seront assorties d'une caractérisation des déchets récoltés sur un ou des secteur(s) ciblé(s) chaque année. Seront ainsi recensés les volumes, natures, matières et origines des déchets - permettant de bien identifier les sources de pollutions à résoudre (bouteilles d'eau et autres objets plastiques à usage unique ; élastiques posés par les pêcheurs sur les pinces des homards ; bouées d'identification des casiers pour plusieurs pêches ; canettes...). Des efforts sont faits pour réduire les déchets, recycler et réutiliser des matériaux, soutenir une économie circulaire moins polluante. Cette initiative soutiendra ces efforts, en sensibilisant le public aux impacts des déchets non-biodégradables, et en suivant l'évolution de ces problématiques d'année en année. Elle ouvre la voie à la résolution des problèmes identifiés - soutien à des solutions plus durables pour les engins de pêche ; réduction de l'usage de certains objets plastiques ; soutien à des solutions biodégradables.

**Public cible :** Citoyens madelinots

**Secteurs visés :** Secteurs côtiers ciblés

### Partenaires

Attention Fragîles, CERMIM, CGMR, Communauté maritime, Merinov, MPO, RQM, Société de conservation des Îles

### Financement potentiel

- . Communauté maritime
- . ECCC (IEA)
- . FASL
- . MPO
- . PIC

## ACTION QE.3

\$\$



Réaliser des campagnes de récupération et de caractérisation des déchets sous-marins dans les havres de pêche et les marinas

### Porteur

Comité ZIP

### Description

**Problématiques :**

Gestion des déchets (retrait, traitement, prévention)

Le Comité ZIP travaillera à l'identification de secteurs des havres de pêche et des marinas où des initiatives de récupération et de caractérisation des déchets sous-marins pourront être menés, en mettant en place les techniques adaptées de récupération et de traitement de ces déchets. En raison de l'absence de courants, certains secteurs sont devenus beaucoup trop problématiques pour de telles interventions (couche de sédiments stagnants trop épaisse), mais dans les secteurs favorables, les déchets seront collectés, en collaboration avec, entre autres, les pêcheurs commerciaux. Ces déchets seront caractérisés, incluant l'époque d'immersion et les résultats seront publiés. Cette initiative vise à informer le public sur les impacts des déchets non-biodégradables, à identifier les sources de pollution à résoudre et à faire un suivi de l'évolution de ces problématiques. Elle ouvre la voie à la résolution des problèmes identifiés - soutien à des solutions plus durables pour les engins de pêche ; réduction de l'usage de certains objets plastiques.

**Secteurs visés :** Les ports de pêche les plus importants (Grande-Entrée et Cap-aux-Meules), puis Étang-du-Nord, Pointe-Basse, Millerand, Havre-Aubert

### Partenaires

Associations de pêcheurs, administrations portuaires, CERMIM, Communauté maritime, CGMR, CTMA Dragage, Merinov, RQM

### Financement potentiel

- . ECCC (IEA)
- . FASL
- . MPO

Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

Objectif 1 : Réaliser annuellement des campagnes de retrait des déchets dans les plans d'eau et milieux côtiers de l'archipel

**ACTION QE.4**

\$\$



Réaliser des campagnes de récupération des déchets sous-marins dans les plans d'eau intérieurs

Porteur

Comité ZIP

Description

**Problématiques :**

Gestion des déchets (retrait, traitement, prévention)

Les plans d'eau intérieurs sont fréquentés par de multiples utilisateurs dont les plaisanciers avec les embarcations à moteur, des aquaculteurs, des chasseurs et pêcheurs sportifs. Bien que les choses tendent à changer, ces plans d'eau ont été marqués par des pratiques polluantes à différentes époques de leur histoire, notamment des engins de pêche abandonnés, des sites aquacoles expérimentaux laissés en l'état, en plus des déchets abandonnés. Les endroits potentiellement pollués sont bien connus, notamment des Comités de gestion intégrée de ces plans d'eau. Des campagnes de récupération des déchets sous-marins accumulés contribueront à la remise en état et à la bonne santé de ces milieux, avec la complicité des utilisateurs et notamment des plongeurs. Le bilan de ces campagnes sera publié, les déchets exposés pour sensibiliser la population et ces matières soient dûment traitées.

**Secteurs visés :** Plans d'eau intérieurs priorités à chaque campagne

Partenaires

Associations de pêcheurs, ACPSI, CGMR, Communauté maritime, Merinov, mariculteurs

Financement potentiel

- . ECCC (IEA)
- . FASL
- . MPO

Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

Objectif 1 : Réaliser annuellement des campagnes de retrait des déchets dans les plans d'eau et milieux côtiers de l'archipel

**ACTION QE.5**

\$

∞

Mener une veille environnementale et sensibiliser les citoyens à l'évolution des sources de pollution des secteurs coquilliers

Porteur

Communauté maritime

Description

**Problématiques :**

Contaminations ; rejets d'eaux usées (mobilisation)

Les collaborations des acteurs locaux avec le CEGRIM (QE.7 ; QE.8) permettront de créer des indices de vulnérabilité, des protocoles et des cartographies des différentes pollutions anthropiques aux Îles. Une démarche complémentaire sera menée pour suivre spécifiquement les pollutions présentes dans les secteurs coquilliers (origine, nature, évolution). La cueillette des mollusques est une activité très prisée dans l'archipel où les cueilleurs récréatifs se comptent par centaines. Plusieurs zones sont fermées pour cause de pollution, dont certaines zones qui s'avèreraient intéressantes pour la cueillette. Une veille locale, dont les résultats seraient partagés avec la population, permettrait de suivre tout changement des sources de pollution (eaux usées non captées, déchets abandonnés ou encore fosses septiques déficientes, etc.), voire de susciter des initiatives citoyennes ou de groupes pour éliminer ces mêmes sources, au bénéfice des nombreux cueilleurs madelinots. Le cas échéant, des démarches seront faites pour permettre la réouverture des secteurs.

**Public cible :** Cueilleurs de mollusques

**Secteurs visés :** Secteurs coquilliers fermés, secteurs à risque de l'être, secteurs ouverts sous condition

Partenaires

ACPSI, CEGRIM, Comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs, Communauté maritime, Merinov, RQM

Financement potentiel

- . Communauté maritime
- . FASL
- . RQM

Prévenir et réduire les menaces sur les milieux marins, humides et hydriques

Objectif 1 : Réaliser annuellement des campagnes de retrait des déchets dans les plans d'eau et milieux côtiers de l'archipel

**ACTION QE.6**

\$\$

∞

Soutenir la sensibilisation et les recherches complémentaires sur la présence et les impacts des microplastiques

Porteur

Comité ZIP

Description

**Problématiques :**

Gestion des déchets microplastiques (prévention ; mobilisation)

Des microplastiques manufacturés et des fragments de débris de plastique de plus grosse taille se dispersent dans les environnements d'eau douce et marins. Des études sont en cours pour mesurer leur présence dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. La pollution par microplastique est une source d'inquiétude aux Îles pour la qualité de l'eau et l'intégrité des écosystèmes marins, et une menace potentielle pour l'exploitation durable des ressources marines - si vitale pour l'archipel. Les collaborations des acteurs locaux avec le CEGRIM (QE.7 ; QE.8) permettront de créer des indices de vulnérabilité, des protocoles et des cartographies des différentes pollutions anthropiques aux Îles. Cette démarche viendra s'enrichir suite au rapport déposé par MERINOV sur la présence de microplastique dans tout l'écosystème du Saint-Laurent, et suite aux études qui permettront dans les prochaines années de mieux connaître l'ampleur et les dynamiques de cette pollution anthropique massive. Un travail de sensibilisation sera à mener auprès des citoyens, et de la clientèle scolaire, en particulier pour bien vulgariser les résultats de la recherche, et faire comprendre les sources de cette pollution. L'intégration de ces données soutiendra l'identification des origines de pollutions par le microplastique recensées autour de l'archipel, pour résoudre et réduire les éventuelles contributions locales, et permettra d'appeler des recherches complémentaires pour mieux outiller la communauté contre ce phénomène.

**Secteurs visés :** Milieux marins du plateau madelinot et plans d'eau intérieurs

Partenaires

CEGRIM, Communauté maritime, Centre des services scolaires des Îles, Merinov, RQM, UQAR

Financement potentiel

.RQM  
.MPO

## ACTION QE.7

Inventorier les données existantes sur le patrimoine naturel et les usages du littoral en préparation à un potentiel incident maritime



### Porteurs

Comité ZIP - CEGRIM

### Description

**Problématiques :**

Déversements accidentels (prévention, préparation, protection)

Une collaboration se développe entre le CEGRIM et le Comité ZIP pour le partage des connaissances locales et l'arrimage d'expertise géomatique dans le but d'inventorier les données existantes sur le patrimoine naturel et les usages du littoral et des écosystèmes pouvant être affectés par un potentiel incident maritime. Une méthodologie pour rapporter ces connaissances locales par le biais d'un index et d'un répertoire de documents a déjà été développée avec succès par l'équipe du CEGRIM lors d'un projet-pilote au Lac-Saint-Pierre. Un portrait du patrimoine naturel et des usages pouvant être affectés par un potentiel incident maritime pourra être réalisé, permettant l'identification de lacunes à combler. Ce travail permettra la mise en place de l'action QE.8 visant à développer des indices de sensibilité et de vulnérabilité du patrimoine naturel et socio-économique.

**Public cible :** Autorités gouvernementales, municipales, organismes agissant sur le territoire, décideurs

**Secteurs visés :** Milieux maritimes entourant les Îles-de-la-Madeleine (100 km des côtes), côtes de l'archipel, plans d'eau intérieurs

### Partenaires

Attention Fragîles, Communauté maritime, CTMA, RQM, UQAR

### Financement potentiel

. RQM  
. CEGRIM

## ACTION QE.8

\$\$



Mettre en œuvre une approche collaborative et intégrée pour l'amélioration de l'état de préparation devant un potentiel incident maritime

### Porteurs

Communauté maritime - CEGRIM

### Description

#### Problématiques :

Déversements accidentels (prévention, préparation, protection)

Le portrait des données du patrimoine naturel et des usages permettant de se préparer à un potentiel incident maritime (Action QE.7) pourra servir à développer des indices de sensibilité et de vulnérabilité de la zone littorale et marine des Îles-de-la-Madeleine. Cette démarche permettra d'avoir une vision commune sur les enjeux du patrimoine naturel et des usages à protéger en cas d'incident maritime. Ce travail se fera de façon collaborative avec les partenaires du milieu, en particulier avec la Communauté maritime. Ces indices intégrateurs permettront l'identification des sites les plus sensibles et/ou vulnérables au niveau environnemental et socioéconomique. Ils devraient mener au développement commun de cartographies interactives et d'outils participatifs au service des autorités et organismes intervenant sur le territoire. Ces outils permettront de soutenir l'anticipation, la prise de décision et la coordination entre organismes et services municipaux. Ce projet vise, dans un premier temps, la mise en place d'une base de collaboration entre les porteurs du projet et les détenteurs de données.

**Public cible :** Autorités gouvernementales, municipales, organismes agissant sur le territoire, décideurs

**Secteurs visés :** Milieux maritimes entourant les Îles-de-la-Madeleine (100 km des côtes), côtes de l'archipel, plans d'eau intérieurs

### Partenaires

Attention Fragîles, Comité ZIP, Communauté maritime, CTMA, installations portuaires, RQM

### Financement potentiel

- . RQM
- . Communauté maritime
- . CEGRIM

## ORIENTATION 2

### Accroître la protection de l'eau potable de l'archipel

Objectif 3 : Protéger les nappes phréatiques du territoire

# ACTION QE.9

Redéfinir les aires de protection autour des sources d'eau potable et analyser la vulnérabilité de l'eau souterraine à la contamination de surface

\$\$



## Porteur

Communauté maritime

## Description

**Problématiques :**  
Niveau de la nappe phréatique ; contamination de la nappe phréatique (acquisition de connaissance, protection, adaptation)

La Communauté maritime a confié à l'Université Laval de Québec le mandat de redéfinir les aires de protection autour des secteurs de prélèvement d'eau souterraine destinée à la consommation. Cette démarche sera complémentaire au PACES, réalisé par une autre équipe de cette Université, et dont les conclusions serviront dans ce dossier. La caractérisation a commencé en septembre 2020 et se prolongera jusqu'en 2025/2026. Ce travail permettra d'identifier les usages faits dans ces aires, d'évaluer de façon géolocalisée la vulnérabilité intrinsèque des eaux souterraines (méthode DRASTIC) et d'adapter les réglementations municipales, notamment encadrer les activités dans ces aires-là pour les préserver de toute contamination et pollution.

## Partenaires

Comité ZIP, ULaval

## Financement potentiel

- . Communauté maritime
- . MELCCFP

**ACTION QE.10**

\$\$



Appliquer le Plan d'action quinquennal pour la mise aux normes des installations septiques

**Porteur**

Communauté maritime

**Description**

**Problématiques :**  
Rejets d'eaux usées

De l'inventaire réalisé en 2015-2016, il est ressorti que 30% des installations septiques (1 331) étaient non conformes, que 6% (270) avaient un statut non déterminé (potentiellement non conformes) et que la majorité de ces systèmes déversait directement dans l'environnement des eaux usées non traitées, principalement dans des fossés de drainage, les ruisseaux et les plans d'eau intérieurs. Le problème est connu et bien documenté. Des améliorations sont bien en place : implantation et prolongement des réseaux d'égout publics ; obligation pour les propriétaires des nouvelles résidences isolées de faire un test de sol et d'installer un système adéquat. Mais certains secteurs de l'archipel montrent toujours un taux de rejets non traités important et inquiétant pour la qualité de l'environnement, les habitats naturels, les cours d'eau et les plans d'eau intérieurs, et pour la santé publique. Les initiatives municipales se sont avérées peu efficaces malgré les sanctions possibles pour les contrevenants. Suivant les recommandations de la Commission citoyenne, la Communauté maritime lancera son Plan d'action quinquennal pour la mise aux normes des installations septiques, qui se développera en plusieurs étapes pour sensibiliser, accompagner, et en dernier recours, pénaliser.

**Public cible :** Citoyens madelinots, propriétaires d'installations septiques non conformes

**Secteurs visés :** Propriétés non reliées aux aqueducs municipaux ; propriétés dont les eaux usées sont particulièrement nuisibles pour l'environnement

**Partenaires**

Attention Fragîles, Comité ZIP, Comités de gestion des plans d'eau intérieurs

**Financement potentiel**

- . Communauté maritime
- . MELCCFP (Programme d'aide en environnement – mise aux normes des installations septiques)

**ACTION QE.11**  
Protéger et rétablir les milieux humides et hydriques prioritaires pour leur contribution à la recharge des nappes phréatiques

\$\$

🕒🕒

**Porteurs**  
Communauté maritime - Comité ZIP

**Description**

**Problématiques :**  
Niveau de la nappe phréatique ; contamination de la nappe phréatique (protection, restauration)

Cet enjeu majeur est pris en charge par la conjonction des actions HB.7 ; QE.9 ; QE.10. La protection et la restauration des milieux humides et hydriques contribuant significativement à la recharge des nappes phréatique seront pris en compte prioritairement dans l'élaboration du PRMHH (HB.7). Les conclusions du PACES ainsi que le travail de redéfinition des aires de puisement des eaux souterraines à protéger (QE.9) vont permettre dans les prochaines années de mieux connaître les dynamiques entre les nappes phréatiques et les milieux humides et hydriques. Avec une caractérisation et une cartographie complète des MHH en terres privées (HB.7) et la connaissance des MHH en terres publiques à l'échelles des Îles, le Comité ZIP et la Communauté maritime vont pouvoir prioriser les milieux humides et hydriques à restaurer, protéger et rétablir pour leur rôle reconnu dans la recharge des nappes phréatiques.

**Partenaires**

Bon goût frais des Îles, Société de conservation des Îles

**Financement potentiel**

- . Communauté maritime
- . MELCCFP (PRCMHH)
- . MELCCFP (PSREE)

## ACTION QE.12

\$\$



Informer les citoyens sur les bonnes pratiques d'usage et de conservation de l'eau

### Porteurs

Comité ZIP - Communauté maritime

### Description

**Problématiques :**

Niveau de la nappe phréatique ; contamination de la nappe phréatique (sensibilisation aux bons usages de la ressource)

La Communauté maritime et le Comité ZIP mènent depuis plusieurs années des campagnes de sensibilisation pour promouvoir de bonnes pratiques d'usage et de conservation de l'eau. C'est l'occasion de mettre en valeur la qualité de l'eau locale, et d'inciter à rationaliser / réduire sa consommation d'eau potable. De plus, le Mois de l'eau (coordonné par le ROBVQ), la Journée mondiale des océans et les Semaines du Saint-Laurent sont des temps forts pour donner encore plus de visibilité à ces messages. La Communauté maritime et le Comité ZIP coordonneront leurs campagnes pour mieux informer et faire évoluer les comportements, via des publications, des encarts dans la presse locale, des messages passés à la radio communautaire, l'animation des réseaux sociaux, ou encore via le bulletin municipal.

**Public cible :** Citoyens madelinots, population pas encore assez sensibilisée

### Partenaires

Attention Fragîles, ROBVQ (Mois de l'eau), Hydro-Québec

### Financement potentiel

- . CREGIM
- . FASL
- . PIC
- . ROBVQ

**ACTION QE.13**

\$\$



Informer les visiteurs saisonniers sur les bonnes pratiques d'usage et de conservation de l'eau

**Porteurs**

Communauté maritime - CTMA - Tourisme Îles-de-la-Madeleine

**Description**

**Problématiques :**

Niveau de la nappe phréatique ; contamination de la nappe phréatique (sensibilisation aux bons usages de la ressource)

La saison touristique représente une forte pression sur les volumes d'eau potable. Il est nécessaire d'informer spécifiquement les touristes et les résidents saisonniers sur les bonnes pratiques de consommation d'eau. Comme les navires de la CTMA constituent la porte d'entrée des Îles pour une majorité des visiteurs, il est pertinent de profiter de cette traversée pour attirer leur attention avec une sensibilisation bien placée et bien pensée, avec la complicité de la CTMA et de Tourisme Îles-de-la-Madeleine. C'est en temps normal pas moins de 50 000 passagers (rien que pour la saison estivale) qui pourraient être sensibilisés. Des affichages ou des bornes d'information ludiques seraient privilégiées, plutôt que des brochures, pour éviter le gaspillage. Le succès de cette démarche concertée pourra ouvrir d'autres démarches d'information sur des sujets comme la bonne gestion des déchets, le respect des milieux naturels – en saison estivale tout comme hors-saison.

**Public cible :** Touristes, résidents saisonniers

**Partenaires**

Attention Fragîles, Comité ZIP, Hydro-Québec

**Financement potentiel**

- . CREGIM
- . FASL
- . PIC

**ACTION QE.14**

\$\$



Réduire la consommation d'eau potable dans les usines de transformation des produits de la pêche

**Porteur**

Merinov – Usines de transformation

**Description**

**Problématiques :**

Niveau de la nappe phréatique (réduction de la consommation industrielle)

L'utilisation d'eau douce par les usines de transformation des produits de la mer constitue une pression majeure sur les réseaux aquifères des Îles-de-la-Madeleine. En soutien à ses partenaires industriels, MERINOV va dresser un portrait-diagnostic de la consommation et des rejets de l'eau dans les usines de transformation, et va également développer une unité mobile pour le diagnostic et le traitement des eaux de rejets. Ce portrait-diagnostic permettra d'émettre des recommandations précises sur les optimisations à implanter en industrie afin de réduire sensiblement la consommation d'eau nécessaire au fonctionnement de ce secteur industriel d'importance majeure aux Îles.

**Public cible :** Industries de transformation

**Partenaires**

CERMIM, Communauté maritime

**Financement potentiel**

- . DEC
- . MEI
- . Usines de transformation



# **HABITATS ET BIODIVERSITÉ**



### ENJEU

L'enjeu **Maintien des habitats et de la biodiversité** découle des savoirs mis en évidence dans le Portrait-Diagnostic sur un ensemble de problématiques biophysiques liées aux milieux naturels et à leur biodiversité. La concertation qui s'en est suivie a également fait ressortir l'importance de concilier la préservation de milieux marins sains et l'exploitation durable des ressources marines par les pêcheurs, les mariculteurs et l'industrie de transformation des produits de la mer.

### VISION

Les membres de la TCR des Îles-de-la-Madeleine, les porteurs de projets et le Comité de travail sur l'enjeu **Maintien des habitats et de la biodiversité** ont développé un plan d'action concerté qui soutient la vision adoptée par la TCR à propos de cet enjeu prioritaire :

« La communauté insulaire est consciente de l'importance de l'intégrité des écosystèmes, de leurs ressources et de la valeur des services écologiques rendus par ceux-ci. L'utilisation durable du territoire garantit un milieu de vie sain. Les Madelinots reconnaissent la richesse et la qualité du golfe du Saint-Laurent. »

### SAVOIRS

À la lueur des constats du Portrait-Diagnostic et des savoirs partagés lors des consultations et des comités de travail, la Table tient compte des informations suivantes, recueillies à ce jour :

#### Spécificités insulaires

- La qualité de vie, l'autonomie insulaire, la préservation des milieux naturels (terrestres et marins) et le maintien des ressources marines dépendent d'eaux saines.
- Territoire exigu, l'archipel présente une grande surface littorale exposée aux aléas maritimes. Ce sont ces écosystèmes côtiers diversifiés et peu artificialisés qui assurent la qualité de vie des madelinots et l'attractivité de l'archipel.
- La faible superficie de chaque île, et l'interrelation entre les écosystèmes renforcent la vulnérabilité des milieux naturels aux nuisances anthropiques. Ils demandent une grande vigilance et un travail concerté pour prévenir les boucles de rétroactions négatives entre les milieux.

#### Spécificités insulaires (suite)

- L'ensemble des zones protégées sous juridictions provinciale, fédérale ou locale occupent une superficie importante du territoire – plus de 30%.
- Les plans d'eau intérieurs, les cordons dunaires, les marais côtiers, les milieux humides et hydriques sont des interfaces d'importance et de grande sensibilité environnementale. La qualité et l'intégrité des milieux dépendent, plus que tout autre territoire, de la qualité de l'eau douce, salée et saumâtre.

## Tout ce qui dépend d'écosystèmes et de ressources en santé

- La protection des milieux naturels est essentielle pour les services écologiques qu'ils rendent, tout comme la protection de la biodiversité unique qu'ils abritent – espèces fauniques et floristiques, incluant espèces endémiques, espèces à statut et espèces migratrices.
- La protection des milieux naturels est aussi essentielle pour le développement économique et social. Le tourisme repose sur des milieux naturels préservés et accessibles, et l'exploitation des ressources marines est conditionnelle à un milieu marin et des plans d'eau intérieurs sains.
- La protection des écosystèmes madelinots, de leur biodiversité, et une approche de précaution dans la gestion des ressources marines doit prendre en compte les changements induits par les [phénomènes liés aux changements climatiques](#), qui transforment déjà le paysage et les paramètres biophysiques.

## Enjeux et pressions sur le territoire madelinot

- Les Îles connaissent une forte [urbanisation et une densification de l'habitation](#) (4.2.3.5 dans le Portrait-Diagnostic). Ceci cause des [perturbations physiques des milieux](#) (4.4.1.3), l'empiétement sur des milieux humides et hydriques, la diminution des espaces naturels, la perte de milieux forestiers et l'installation d'enrochements pour lutter contre l'érosion.
- Les milieux naturels sont utilisés pour de nombreux [usages récréotouristiques](#) tout au long de l'année, par les madelinots, les résidents saisonniers et les touristes, de plus en plus nombreux. Ces usages créent des pressions importantes sur les habitats et les espèces fauniques et floristiques du territoire, en plus de certains conflits d'usages.
- Les milieux naturels subissent des pressions anthropiques, notamment le passage de véhicules motorisés dans des milieux fragiles, l'accroissement du nombre de véhicules récréatifs installés sur le territoire, la popularité et la croissance de certaines activités, telles que les sports de glisses et de vent (kitesurf).

## Enjeux et pressions sur le territoire madelinot (suite)

- De nombreuses initiatives existent et se développent pour la **conciliation des usages** du territoire avec les impératifs de conservation des milieux et de respect de la biodiversité. L'**accès aux milieux dunaires** (4.4.1.4) et la cohabitation des usages des plans d'eau intérieurs sont des enjeux majeurs pour l'archipel.
- L'introduction et la propagation de **plantes exotiques envahissantes** (PEE – 4.4.1.2) menace la biodiversité de certains milieux.
- Le **pâturage et les activités agricoles** représentent une pression faible mais non-négligeable sur le territoire, notamment sur des milieux humides et hydriques.

## Enjeux et pressions sur le milieu marin et ses ressources

- L'histoire des îles et du golfe est marquée par des épisodes de **déversements d'hydrocarbures**. L'intensification du trafic maritime (4.4.1.12) augmente les risques de ces déversements qui menacent potentiellement l'intégrité des milieux naturels.
- L'**intensification du trafic maritime** représente un risque accru d'importation et de propagation d'**espèces aquatiques envahissantes** (4.4.1.2) nuisibles pour la biodiversité mais aussi l'industrie maricole, la pêche récréative et éventuellement la pêche commerciale si ces espèces se propagent en mer.
- L'intérêt récurrent pour le **développement potentiel de la filière des hydrocarbures** (4.4.1.12) dans le golfe inquiète la communauté en raison des risques d'accident ou de déversement,
- L'**entretien des chenaux et des ports** (4.2.3.3) doit être réalisé régulièrement pour contrer l'ensablement. Les efforts déployés pour dépolluer et réduire l'empreinte environnementale des ports doivent persévérer.
- Sur le littoral, l'accumulation de coliformes provoquée par une longue histoire de **déversements d'eaux usées** force la fermeture de plusieurs secteurs coquilliers.
- Une attention est accordée aux **impacts potentiels liés à l'exploitation des ressources maritimes** (4.4.1.11) pour assurer la pérennité des ressources marines et assurer le maintien des activités économiques qui y sont associées.
- Les **prises accidentelles, les rejets en mer** (4.4.1.9) et les **engins de pêche perdus en mer** représentent des nuisances pour la biodiversité marine, que des techniques adaptées et des mesures de protection permettent de réduire grandement.

## Enjeux et pressions sur le milieu marin et ses ressources (suite)

- L'exploitation des ressources marines implique des efforts continus pour faire une utilisation responsable et optimale des produits de la mer, incluant la [valorisation des coproduits](#) par des solutions innovantes, exploitant le maximum de la ressource pêchée et réduisant les matières résiduelles.
- La [surpopulation de certaines espèces](#) (4.4.1.7) est actuellement le sujet de recherches pour déterminer si elle représente une nuisance potentielle ou avérée à d'autres espèces, notamment à l'Île Brion.

## Efforts déployés

- Le travail municipal d'aménagement territorial est proactif pour le contrôle des pressions anthropiques et pour la protection environnementale.
- Les organismes en environnement travaillent à la protection et à la restauration des milieux côtiers, humides et hydriques, avec le soutien des programmes disponibles et des expertises provinciales, fédérales et locales. Les connaissances du territoire sont bonifiées continuellement.
- Des efforts sont en cours pour caractériser le patrimoine naturel de l'archipel, développer des indices de vulnérabilité adaptés.
- L'usage et la protection des milieux sont l'objet de plusieurs consultations et comités qui permettent une implication citoyenne.
- Des outils de gestion intégrée du territoire sont réclamés et le travail est mené pour les faire aboutir d'ici 2026, en particulier le projet de Parc régional éclaté.
- Les industries de la pêche et de la mariculture travaillent avec MPO et MAPAQ pour adapter les techniques, monitorer les ressources et prévenir les risques.
- La collectivité cherche un consensus pour l'établissement d'un Parc marin, entre préoccupation des industries, exploitation des ressources, autres usages du milieu marin, et préservation des ressources et du milieu marin.

## Limites, blocages, inadéquations

- L'action locale de protection est forte, proactive, concertée et portée par les bonnes expertises, mais les enjeux sont énormes pour une si petite communauté et les moyens financiers souvent insuffisants.
- Les coûts pour maintenir la conservation de milieux naturels sensibles sont très élevés pour la collectivité insulaire.
- Manne économique, la saison touristique représente un coût environnemental et une pression saisonnière forte sur les milieux.
- Ce territoire unique requiert des solutions spécifiques, adaptées, qui sont souvent coûteuses en raison de l'éloignement géographique et de la spécificité insulaire, et qui sont parfois complexes à financer en vertu des programmes existants.
- Les procédures intergouvernementales dans plusieurs dossiers majeurs peuvent être fastidieuses, marquées par de longs délais, en dépit de la pertinence non contestée des cadres légaux, des concertations et des expertises des différentes institutions.

# Conclusions

La Table de concertation régionale des Îles conclut qu'il faut :

## Pour établir une vision structurante

- Que soient pleinement pris en compte les services écologiques assurés par les milieux naturels dans le développement des Îles.
- Que la prospérité de l'archipel s'appuie sur le développement durable et la protection d'un patrimoine naturel exceptionnel à transmettre aux générations futures.
- Que soit assuré l'encadrement concerté des différents usages anthropiques des milieux, pour en partager l'accès et les bénéfices, sans nuire à ces milieux fragiles ni à leur biodiversité.

## Pour développer la reconnaissance

- Que soit reconnue la proactivité de la Communauté maritime, porteuse de mesures environnementales protectrices, visant à ce que le développement ne se fasse pas aux dépens des écosystèmes.
- Que soit reconnues les expertises locales dans la gestion du territoire et la protection des écosystèmes, notamment les organismes en environnement, ainsi que les multiples initiatives de concertation dans lesquelles les acteurs locaux et les citoyens sont investis pour assurer le respect de la biodiversité et les usages récréatifs et économiques.
- Que la voix et les expertises de la collectivité insulaire soient entendues dans la gestion et le développement des zones protégées sous juridictions provinciale et fédérale pour valoriser ce patrimoine naturel, et dans l'avancement de projets tels que le Parc régional éclaté ou le Parc marin.
- Que la collectivité insulaire poursuive ses collaborations avec les autorités en question, et avec les expertises locales, provinciales, notamment universitaires, pour faire le suivi des problématiques et travailler à l'adoption de solutions adaptées au contexte insulaire.
- Que l'archipel soit doté de moyens financiers pérennes et adaptés pour assurer ce devoir de préservation.

Pour développer la reconnaissance (suite)

- Que soit reconnue et soutenue l'implication des pêcheurs, des mariculteurs et des transporteurs maritimes (groupe CTMA) pour la diminution de l'empreinte environnementale de leurs activités
- Que soit poursuivi le travail auprès des plaisanciers et des autres usagers nautiques.
- Que soient reconnus et soutenus les efforts du milieu agroalimentaire en faveur d'une production qui accroît l'autonomie alimentaire de l'archipel sans nuire à la qualité de l'eau et des milieux naturels.

## **Pour mettre en action outils et expertises**

- Que les outils de gestion intégrée du territoire souhaités par la collectivité soient mis en place pour assurer la protection et le bon usage des zones protégées.
- Que les outils de protection, de restauration des milieux, de suivi de la biodiversité portés par les organismes en environnement et la Communauté maritime soient soutenus pour alléger les pressions anthropiques problématiques.
- Que le financement des organismes en environnement, meilleurs connaisseurs des milieux et des usagers, soit bonifié et pérennisé afin de mener à bien leur rôle.
- Que soient soutenues les initiatives des acteurs de l'eau dont les moyens de subsistance sont liés à des milieux marins en santé, et dont les connaissances doivent être mises à contribution pour la préservation des ressources et des écosystèmes marins et des plans d'eau intérieurs.
- Que soit concrètement mis en application le décret sur l'insularité pour soutenir les actions identifiées et soutenues par la TCR.

## **Pour mobiliser**

- Qu'un travail permanent d'éducation, de sensibilisation soit le gage d'une préservation pérenne, portée collectivement.
- Que les madelinots et les touristes reçoivent les informations et les moyens d'action, dont ils sont demandeurs.
- Que les organismes en environnement continuent leur travail impératif, et que des outils de gestion intègrent des aspects de sensibilisation.

La Table de concertation régionale des Îles décide de privilégier les orientations suivantes pour guider le plan d'action :

1. Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots
2. Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages
3. Maintenir l'intégrité des habitats marins et la pérennité des ressources halieutiques

Plus spécifiquement, la TCR planifie de cibler les objectifs suivants :

1. Protéger la biodiversité insulaire
2. Réaliser annuellement des interventions visant le rétablissement des espèces à statut
3. Protéger les milieux humides et hydriques de l'archipel
4. Limiter l'introduction et la propagation des plantes exotiques envahissantes
5. Doter le milieu d'outils favorisant l'utilisation harmonieuse et durable du territoire
6. Aménager durablement des sites dunaires et côtiers accueillant des activités récréatives
7. Améliorer la qualité des habitats marins
8. Valoriser l'exploitation durable et concertée des ressources halieutiques

# Plan d'action

## HABITATS ET BIODIVERSITÉ

### ORIENTATION 1

### Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

<b>Objectif 1</b>  Protéger la biodiversité insulaire	<b>HB.1</b> Protéger et mettre en valeur les habitats d'espèces fauniques et floristiques <b>HB.2</b> Participer à la remise en état des infrastructures, à l'acquisition de connaissances et à la relance du programme éducatif de la Réserve écologique de l'Île-Brion <b>HB.3</b> Développer des outils d'éducation relative à l'environnement sur les écosystèmes, la biodiversité et les espèces à statut
<b>Objectif 2</b>  Réaliser annuellement des interventions visant le rétablissement des espèces à statut	<b>HB.4</b> Faire le suivi et l'application des mesures de protection d'espèces à statut particulier (faune et flore)  <b>HB.5</b> Mener des campagnes de sensibilisation dans les écoles sur les espèces marines à statut
<b>Objectif 3</b>  Protéger les milieux humides et hydriques de l'archipel	<b>HB.6</b> Élaborer et mettre en application le Plan régional des milieux humides et hydriques <b>HB.7</b> Planifier et réaliser les restaurations prioritaires des milieux humides et hydriques <b>HB.8</b> Protéger les terres agricoles pour la faune champêtre par le biais de démarches de conciliation entre habitats fauniques et pratiques agricoles - projet Terrafoin
<b>Objectif 4</b>  Limiter l'introduction et la propagation des plantes exotiques envahissantes	<b>HB.9</b> Mettre en application, bonifier et faire le suivi du Plan d'intervention contre les plantes exotiques envahissantes

## ORIENTATION 2

### Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

#### Objectif 5

Doter le milieu d'outils favorisant l'utilisation harmonieuse et durable du territoire

- HB.10** Mettre en place le Parc régional éclaté sur les terres publiques, conciliant protection, usages et développement durable
- HB.11** Développer une vision locale pour un Parc marin bénéfique à tous et respectueux des ressources et écosystèmes marins
- HB.12** Mettre en œuvre la démarche PHa/REs pour la conservation et la gestion des habitats d'espèces en péril
- HB.13** Relancer les Comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs

#### Objectif 6

Aménager durablement des sites dunaires et côtiers accueillant des activités récréatives

- HB.14** Améliorer l'encadrement de la circulation motorisée en milieu fragile
- HB.15** Diminuer la pression sur les écosystèmes côtiers par un aménagement concerté et intégré des accès aux milieux côtiers
- HB.16** Doter le territoire des infrastructures nécessaires à une pratique encadrée et écoresponsable du kitesurf aux îles

## ORIENTATION 3

### Maintenir l'intégrité des habitats marins et la pérennité des ressources halieutiques

#### Objectif 7

Améliorer la qualité des habitats marins

- HB.17** Localiser et récupérer les engins de pêche perdus en mer par les pêcheurs côtiers de l'archipel
- HB.18** Planifier les restaurations, suivis et interventions nécessaires sur les herbiers de zostère
- HB.19** Soutenir la lutte aux espèces aquatiques envahissantes et établir un plan de lutte à l'ascidie jaune dans le port de Cap-aux-Meules

#### Objectif 8

Valoriser l'exploitation durable et concertée des ressources halieutiques

- HB.20** Analyser la faisabilité d'augmenter l'accès récréatif aux ressources marines en concertation avec le milieu
- HB.21** Optimiser la valorisation des ressources pêchées via le développement de solutions et de débouchés pour les coproduits de l'industrie de transformation des produits de la mer

**ACTION HB.1**

\$\$\$

∞

Protéger et mettre en valeur les habitats d'espèces fauniques et floristiques

Porteur

Société de conservation des Îles

Description

**Problématiques :**

Biodiversité et espèces à statut (protection, suivi)

L'archipel est confronté à un développement urbain qui modifie le paysage et engendre une pression sur les habitats fauniques et floristiques. La protection du territoire, en dehors des terres publiques, est un enjeu crucial depuis plusieurs décennies et le sera encore pour les cinq prochaines années. Pour répondre à cette problématique, la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine a été fondée en 1997 afin de protéger et mettre en valeur les espaces et espèces d'intérêt aux Îles-de-la-Madeleine. Présentement, ce sont plus de 268 hectares, soit 2,45 millions de mètres carrés d'espaces naturels qui sont protégés et valorisés, grâce à des projets de sensibilisation, d'éducation, de mise en valeur et de partage des connaissances. Ces territoires protégés bénéficient également d'une veille annuelle pour contrer les plantes exotiques envahissantes, concilier les usages ou entretenir les sentiers. Avec sa Stratégie d'intendance de l'habitat élaborée en 2016, la SCÎM a identifié les secteurs importants à préserver pour les espèces en péril et les habitats connexes, afin de préserver le patrimoine naturel et culturel des Îles. Les propriétaires privés sont les principaux acteurs de la conservation en milieu naturel.

**Public cible :** Propriétaires de terrains privés

**Secteurs visés :** Secteurs visés par la Stratégie d'intendance de l'habitat de la SCÎM (2016) et autres opportunités pertinentes pour le mandat de la SCÎM

Partenaires

Attention FragÎles, Comité ZIP, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Municipalité de Grosse-Île, propriétaires privés

Financement potentiel

- . Caisse Desjardins des Îles
- . Communauté maritime
- . Donateurs locaux (ou autres)
- . Fondations
- . Programmes gouvernementaux

## ACTION HB.2

\$\$\$



Participer à la remise en état des infrastructures, à l'acquisition de connaissances et à la relance du programme éducatif de la Réserve écologique de l'Île-Brion

### Porteurs

Attention Fragîles - Communauté maritime + Comité directeur et Comités de gestion dédiés

### Description

#### Problématiques :

Biodiversité et espèces à statut (protection, suivi, sensibilisation)

L'Île Brion est un joyau essentiel pour la communauté madelinienne, exceptionnel tant pour son environnement naturel, sa biodiversité, son riche patrimoine historique et maritime. Pourtant, à ce jour et malgré son statut de protection, l'entretien et la mise en valeur de ce joyau posent problème. La Communauté maritime et Attention Fragîles, œuvrant de pair avec les acteurs du milieu ont recommandé des solutions durables pour la gestion actuelle et future de ce site d'exception, adressées au MELCC dans un document argumentaire présenté en 2017. Pour garantir l'intégrité écologique et une mise en valeur raisonnée de l'Île Brion, il est impératif de mettre à jour le plan de conservation et de renouveler le programme éducatif en collaboration avec la collectivité locale. Le labeur et l'investissement de celle-ci doivent porter fruit dans les prochaines années pour garantir la pérennité du site, sa biodiversité, et l'accès aux générations futures. À l'initiative du MELCCFP, avec des équipes de l'UQAR et de l'ULaval, des travaux sont en cours pour l'acquisition de connaissances sur les écosystèmes de l'île, en préalable à la remise en état et à la relance demandées. Les organismes et experts locaux offrent leur expertise en soutien, et participent activement via le Comité directeur et les deux Comités de gestion mis en place.

**Secteurs visés :** Réserve écologique de l'Île-Brion

### Partenaires

CAMI, Campus des Îles du CGI, CGMR, Communauté maritime, CTMA, Municipalité de Grosse-Île, MELCCFP, UQAR, ULaval

### Financement potentiel

. MELCCFP

**ACTION HB.3**

\$\$

∞

Développer des outils d'éducation relative à l'environnement sur les écosystèmes, la biodiversité et les espèces à statut

Porteur

Attention Fragîles

Description

**Problématiques :**

Biodiversité et espèces à statut (protection, sensibilisation)

Le développement d'outils d'éducation et de sensibilisation sur les enjeux des écosystèmes, de la biodiversité et des espèces à statut précaire sont essentiels afin d'engager la communauté dans la protection de ces milieux. Les espèces fauniques et floristiques terrestres ayant pour habitat des milieux côtiers, dunaires et humides (oiseaux et plantes) seront principalement ciblées. La sensibilisation sur ces espèces auprès des usagers est importante, car les mauvaises pratiques peuvent entraîner le dérangement des oiseaux nichant sur les plages, les îlots, les falaises, les milieux côtiers et humides ou la dégradation d'habitats fauniques et floristiques leur étant essentiels. De nouvelles approches et outils seront développés au cours des prochaines années afin de rejoindre de nouveaux publics (adeptes de sports de glisse et de vent) ainsi que pour mieux rejoindre certains groupes (utilisateurs de véhicules motorisés, adolescents). Cette démarche se déploiera par le développement de différents outils complémentaires ciblés : capsules vidéo, panneaux d'interprétation, sorties et activités participatives dans les milieux naturels, présentations dans les écoles, collaborations avec les clubs et associations, plateforme en ligne participative pour les citoyens, formations pour certains groupes-cibles.

**Public cible :** Clientèle scolaire, groupes et associations récréatives, visiteurs

Partenaires

ACPSI, ASVI, Centres de services scolaires des Îles et Eastern Shores, Comité ZIP, Communauté maritime, Club VTT des Îles, East Point Management Committee, ECCC, Municipalité de Grosse-Île, La Salicorne, Société de conservation des Îles

Financement potentiel

.ECCC  
.FFQ

# Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif 2 : Réaliser annuellement des interventions visant le rétablissement des espèces à statut

## ACTION HB.4

\$\$

∞

Faire le suivi et l'application des mesures de protection d'espèces à statut particulier (faune et flore)

Porteur

Attention Fragîles

Description

### Problématiques :

Biodiversité et espèces à statut (protection, suivi)

Les écosystèmes côtiers de l'archipel représentent des habitats naturels essentiels pour de nombreuses espèces, dont certaines sont en péril ou menacées. Abritant une faune et une flore uniques, ils servent d'aire de reproduction et d'alimentation pour une faune aviaire importante - mais ils sont soumis à de nombreuses pressions et naturelles. Ces pressions peuvent entraîner la dégradation d'habitats côtiers (plages, milieux dunaires, milieux humides) et le dérangement des espèces à statut précaire qu'ils abritent. Attention Fragîles réalise depuis près de 30 ans des activités de suivi, d'inventaire et de protection d'espèces en péril prioritaires sur le territoire, en collaboration notamment avec le Service canadien de la faune d'ECCC. Les espèces principalement ciblées sont : le Pluvier siffleur (faune, plages), le Grèbe esclavon (faune, étangs), l'Aster du golfe Saint-Laurent (flore, bordures de lagunes). Les pressions naturelles et anthropiques sur ces habitats côtiers et ces espèces sont en constante augmentation. Des suivis et des travaux sont nécessaires en continu pour assurer le suivi de ces espèces en péril et intervenir pour mettre en place des mesures de protection. Ces travaux nécessitent le soutien et les ressources nécessaires des gouvernements provincial et fédéral dont les législations protègent ces espèces et leurs habitats.

**Secteurs visés :** Ensemble du territoire, habitats essentiels et habitats potentiels des espèces à statut précaire

Partenaires

Comité ZIP, Communauté maritime, Société de conservation des îles

Financement potentiel

.ECCC  
.FFQ

HABITATS  
ET BIODIVERSITÉ

ORIENTATION 1

Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

## ACTION HB.5

\$\$

∞

Mener des campagnes de sensibilisation dans les écoles sur les espèces marines à statut

### Porteur

Comité ZIP

### Description

**Problématiques :**

Biodiversité et espèces à statut (protection, sensibilisation)

Plusieurs espèces marines à statut fréquentent les eaux entourant les Îles de-la-Madeleine, notamment la baleine noire, la tortue luth, le loup à tête large et le loup tacheté. La clientèle jeunesse doit être un axe prioritaire en termes de sensibilisation, étant donné que bon nombre de ces jeunes se dirigeront vers un des métiers de la mer, dont la pêche commerciale, mais aussi parce que la sensibilisation des jeunes trouve souvent écho dans le milieu familial. Le Comité ZIP créera des outils pédagogiques bilingues adaptés pour les classes du primaire, du secondaire et de la formation professionnelle, dont le DEP en pêche.

**Public cible :** Clientèle scolaire

### Partenaires

Centre de services scolaires des Îles et Eastern Shores, MPO, Campus des Îles du CGI

### Financement potentiel

. MPO

**ACTION HB.6**

\$\$



Élaborer et mettre en application le Plan régional des milieux humides et hydriques

**Porteurs**

Communauté maritime – Comité ZIP

**Description**

**Problématiques :**

Urbanisation et densification de l'habitat ; perturbations physiques des milieux (caractérisation, protection et restauration des milieux humides et hydriques)

La responsabilité de l'élaboration d'un PRMHH a été confiée par la Communauté maritime au Comité ZIP. Un travail de caractérisation des milieux hydriques des Îles a été réalisé en 2018-2019 par le Comité ZIP, priorisant la caractérisation de toutes les embouchures de cours d'eau, milieux d'importance majeure pour l'habitat et la fraie du poisson. Trois campagnes de caractérisation et de classification des milieux humides ont été effectuées en 2005, 2008 et 2015 par le Comité ZIP et les résultats sont utilisés par la Communauté maritime, notamment pour traiter les demandes de permis pour divers usages. Avec le PRMHH, le Comité ZIP est en mesure de compléter la caractérisation, la classification et la cartographie de l'ensemble des milieux humides et hydriques. La mise en place d'un Comité aviseur va permettre un travail coopératif pour la rédaction du PRMHH et la mise en place d'une campagne d'information et de sensibilisation. Les actions à prendre, les réglementations à adapter seront identifiées et planifiées pour la protection de ces milieux d'importance et la mise en valeur des services écosystémiques qu'ils nous rendent. Conformément à la Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques de 2017, la démarche permettra de compléter l'état des lieux de ces milieux en terrains privés, avec des perspectives de restauration, de meilleure protection, mais aussi d'adaptation et de meilleure application de la réglementation.

**Secteurs visés :** Milieux humides et hydriques en terrains privés

**Partenaires**

Attention Fragîles, Municipalité de Grosse Île, Société de conservation des Îles

**Financement potentiel**

- . MELCCFP (programme d'aide pour l'élaboration d'un PRMHH)
- . MELCCFP (PSREE)

### ACTION HB.7

\$\$\$



Planifier et réaliser les restaurations prioritées des milieux humides et hydriques

#### Porteurs

Communauté maritime – Comité ZIP

#### Description

##### Problématiques :

Urbanisation et densification de l'habitat ; perturbations physiques des milieux (caractérisation, protection et restauration des milieux humides et hydriques)

Le PRMHH dont le dépôt est prévu en juin 2022 permettra d'identifier et de prioriser les milieux humides et hydriques problématiques (ponceaux mal placés, rives dégradées, déversements d'eaux usées et autres nuisances et pressions anthropiques) où des travaux de restauration devront être réalisés. Des rencontres, collaborations et démarches de sensibilisation seront également menés avec les citoyens, les propriétaires de terrains, les agriculteurs. Les interventions réalisées permettront la protection des milieux humides et hydriques face à la perte d'intégrité écologique et aux changements climatiques. Le Comité ZIP et la Communauté maritime ont et mettront en œuvre toute l'expertise nécessaire, et la partageront avec les organismes locaux, les partenaires et les citoyens.

**Secteurs visés :** Milieux humides et hydriques en terrains privés

#### Partenaires

Bon goût frais des Îles, Fondation de la faune du Québec, Société de conservation des Îles, ULaval, UQAR

#### Financement potentiel

- . FASL
- . FFQ
- . MELCCFP (PRCMHH)
- . MELCCFP (PSREE)

Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif 3 : Protéger les milieux humides et hydriques de l'archipel

**ACTION HB.8**

\$\$



Protéger les terres agricoles pour la faune champêtre par le biais de démarches de conciliation entre habitats fauniques et pratiques agricoles - projet Terrafoin

Porteurs

Société de conservation des Îles - Bon goût frais des Îles

Description

**Problématiques :**

Pâturage et activités agricoles ; perturbations physiques des milieux (restauration des milieux humides et hydriques)

En partenariat avec le Bon goût frais des Îles, la Communauté maritime et le MAPAQ, Terrafoin est un projet de gestion intégrée qui a pour objectif de protéger et de mettre en valeur les terres agricoles des Îles-de-la-Madeleine. Dans ce cadre, la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine (SCÎM) est chargée de signer des ententes de conservation plus ou moins contraignantes et de soutenir la réalisation d'aménagements servant à protéger l'habitat de la faune champêtre. La SCÎM travaillera avec ses partenaires afin d'identifier les propriétés agricoles qui pourront bénéficier d'interventions de préservation ou de restauration, sans compromettre les activités agricoles, mais plutôt en conciliant les vocations. Par conséquent, cette démarche contribuera à permettre une meilleure conciliation entre pratiques agricoles et préservation des milieux humides et hydriques.

**Public cible :** Propriétaires privés possédant des terres sous l'affectation agricole

**Secteurs visés :** Secteur ciblés par le Bon goût frais des Îles et toutes autres opportunités pertinentes avec le mandat des porteurs de projet

Partenaires

Comité ZIP, Communauté maritime, MAPAQ, producteurs, propriétaires privés

Financement potentiel

- . Caisse Desjardins des Îles
- . Communauté maritime
- . MAPAQ
- . PRCMHH
- . Fondations

# Assurer une protection durable de la faune, de la flore et des écosystèmes madelinots

Objectif 4 : Limiter l'introduction et la propagation des plantes exotiques envahissantes

## ACTION HB.9

\$\$



Mettre en application, bonifier et faire le suivi du Plan d'intervention contre les plantes exotiques envahissantes

### Porteur

Comité de travail sur les PEE (AF - ZIP - SCIM - CM)

### Description

#### Problématiques :

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Un plan d'intervention pour la lutte contre les PEE a été finalisé en 2019 par Attention Fragiles, le Comité ZIP et la Société de conservation des Îles afin d'orienter les actions des prochaines années, favorisant la concertation, le partage d'expertises, des collaborations et des projets communs. Le Comité de travail sur les PEE a été créé pour assurer cette coordination, avec pour finalité de limiter l'introduction et la propagation des PEE en favorisant leur éradication, dans une approche concertée et intégrée pour l'ensemble du territoire. Les actions identifiées ont pour but de protéger la biodiversité, l'intégrité des habitats fauniques et floristiques ainsi que des espèces endémiques du territoire. Elles contribueront au maintien ainsi qu'au retour des fonctions écologiques des milieux naturels qui en seraient affectés, en plus de restaurer les milieux d'intérêt faunique et floristique touchés. Le Plan permettra de s'assurer de solutions locales, efficaces et durable pour régler les problèmes de PEE identifiés. Les citoyens seront sensibilisés et invités à s'impliquer dans la détection des PEE et accompagnés dans des processus d'éradication visant leur propriété. En plus de se doter d'une base de données commune compilant l'ensemble des informations liées au PEE, le comité élaborera des protocoles de caractérisation, de suivi des PEE, d'éradication et de gestion des résidus et terres contaminées.

**Public cible :** Citoyens, employés municipaux ; entreprises d'aménagement paysager

### Partenaires

Communauté maritime, CGMR, CERMIM, Fondation de la faune du Québec, MTQ

### Financement potentiel

- . FFQ
- . MELCCFP
- . Communauté maritime
- . MTQ

## ACTION HB.10

Mettre en place le Parc régional éclaté sur les terres publiques, conciliant protection, usages et développement durable

\$\$\$



### Porteur

Communauté maritime

### Description

#### Problématiques :

Biodiversité et espèces à statut ; aménagement d'accès en milieu dunaire ; conciliation des usages

La Communauté maritime et ses partenaires travaillent à mettre en place un projet concerté de parc régional sur les terres publiques représentant pas moins de 30% du territoire. Évoqué depuis 2010, inclus dans le projet de territoire Horizon 2025, le projet a à cœur le développement durable, la polyvalence d'utilisation, le patrimoine collectif, la reconnaissance d'un bien public à mettre en valeur pour les madelinots et les générations futures. Un parc régional permettra de rendre plus efficace une gestion intégrée des terres publiques (incluant l'accès et les usages), et de jouer un rôle accru en matière de planification et d'intervention dans l'aménagement d'espaces récréatifs. Seront prises en considération l'exploitation et la protection de toutes les ressources qui s'y trouvent. À travers études et consultations, la communauté madelinienne travaille fort à un consensus pour la mise en place d'un Parc régional adapté, qui lui assure une meilleure maîtrise de son avenir.

**Secteurs visés :** Terres publiques

### Partenaires

Attention Fragiles, Comité interministériel régional, Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement (CCTPE), Comité ZIP, Société de conservation des Îles

### Financement potentiel

- . Communauté maritime
- . MELCCFP
- . MRNF

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 5 : Doter le milieu d'outils favorisant l'utilisation harmonieuse et durable du territoire

**ACTION HB.11**



Développer une vision locale pour un Parc marin bénéfique à tous et respectueux des ressources et écosystèmes marins

Porteurs

Communauté maritime – Comité de concertation dédié

Description

**Problématiques :**

Conciliation des usages ; impacts potentiels liés à l'exploitation des ressources marines ; biodiversité et espèces à statut

Suite à des études de faisabilité, le Comité de concertation pour le projet de Parc marin des Îles-de-la-Madeleine (une déclinaison du concept légal d'aire marine protégée) a commencé ses travaux en 2020. Son mandat est d'accompagner la réalisation de l'étude qui évaluera la faisabilité d'une création conjointe, fédérale-provinciale, d'une aire marine protégée aux Îles. C'est un projet qui est en discussion et à l'étude depuis 2004. Le Comité mesurera tout le potentiel naturel et culturel que l'archipel recèle pour évaluer la meilleure façon de le protéger, tout en faisant entendre la volonté populaire et garantissant les usages économiques. Le Comité s'assurera que les préoccupations de tous les acteurs locaux sont intégrées à la vision concertée. Le secteur de la pêche y a donc une place prépondérante. La communauté madelinienne travaillera à un consensus pour la mise en place d'un Parc marin qui lui assure une meilleure maîtrise de son avenir.

**Public cible :** Population madelinienne, secteurs d'activités concernés par le Parc marin, représentants politiques et décideurs provinciaux et fédéraux

Partenaires

Associations et représentants de pêcheurs, ACPIQ, Attention Fragîles, CERMIM, Comité ZIP, représentants du secteur de l'éducation, Réseau muséal des Îles-de-la-Madeleine, Tourisme ÎM

Financement potentiel

- . Parcs Canada
- . MELCCFP

## ACTION HB.12

\$\$\$



Mettre en œuvre la démarche PHa/REs une approche intégrée et collaborative pour la conservation et la gestion des habitats d'espèces en péril

Porteur

Attentions Fragîles

### Description

**Problématiques :**

Conciliation des usages ; perturbations physiques des milieux ; biodiversité et espèces à statut

Attention Fragîles vise à faire émerger une vision commune, une approche intégrée et collaborative pour la conservation et la gestion des habitats de l'archipel. Un processus collaboratif et structurant rassemblera les acteurs-clés et les usagers du territoire. Soutenue par le LLio (Living Lab en innovation ouverte) et SEKHA, catalyseur de changements, la démarche se développera au fil d'un échéancier sur 4 ans (2019-2023) de rencontres avec les acteurs-clés, les usagers et les citoyens. Organisme porteur, Attention Fragîles accompagne, encourage et participe à la planification de l'ensemble de la démarche PHa/REs pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine, afin de : 1) développer une approche collaborative et intégrée de la conservation et de la gestion des habitats avec les acteurs clés ; 2) soutenir la mise en œuvre de stratégies concertées et de mesures de conservation prioritaires pour la protection des espèces en péril ; 3) renforcer les capacités des acteurs à intégrer des mesures de conservation d'habitats d'espèces en péril dans leur gouvernance et leurs pratiques ; 4) atténuer l'incidence humaine sur les habitats et les espèces visées, par une amélioration des pratiques et une harmonisation des usages.

**Public cible :** Tous les gestionnaires et utilisateurs des écosystèmes

**Secteurs visés :** Ensemble du territoire

### Partenaires

LLio, SEKHA, Communauté maritime, Tourisme Îles-de-la-Madeleine, SCÎM, Comité ZIP, Club VTT des Îles-de-la-Madeleine Inc., ACPSI, ASVI, autres utilisateurs locaux

### Financement potentiel

.ECCC

ORIENTATION 2

## ACTION HB.13

\$



Relancer les Comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs

### Porteur

Comité ZIP

### Description

#### Problématiques :

Conciliation des usages ; perturbations physiques des milieux ; biodiversité et espèces à statut

En 1999-2000, le Comité ZIP a entamé une démarche de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs qui a mené à la création de cinq comités de gestion. Des réunions de concertation ont permis d'établir des plans de gestion intégrée qui déterminaient les usages durables, les recherches nécessaires, les actions requises, etc. La politique nationale de l'eau du gouvernement provincial (2022), proposait un nouveau cadre de gestion de la GIRE et de la GISL et le découpage de territoires et d'organismes dédiés à ces responsabilités, les OBV, puis une nouvelle structure communautaire pour la gestion des territoires du Saint-Laurent. À partir de 2006, le MPO réduisait graduellement son implication dans la GISL communautaire et en a cessé complètement le financement en 2008-2009, donnant lieu à une réorganisation et une implication accrue du gouvernement provincial, via le plan d'action Saint-Laurent. La naissance des TCR a concrétisé cette refonte des responsabilités et ce sont maintenant elles qui doivent soutenir ces initiatives de GISL. Les Comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs ont été moins actifs depuis quelques années, par ce manque de moyens financiers. Cela représente une perte pour le territoire, un recul pour soutenir l'usage écoresponsable et concerté de ces milieux. Ces Comités représentaient un lieu d'implication des madelinots, un espace d'expression et de partage d'une « science citoyenne » du milieu par ses usagers qui est essentielle.

**Public cible :** Citoyens madelinots Usagers des plans d'eau intérieurs

### Partenaires

ACPSI, ASVI, Associations de pêcheurs, Attention Fragîles, Club VTT des Îles, Communauté maritime, Société de conservation des Îles

### Financement potentiel

- . FASL
- . FFQ
- . MELCCFP (PSREE)

## ORIENTATION 2

### Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 6 : Aménager durablement des sites dunaires et côtiers accueillant des activités récréatives

## ACTION HB.14

Améliorer l'encadrement de la circulation motorisée en milieu fragile

\$\$\$

∞

### Porteurs

Attention Fragîles - Communauté maritime

### Description

#### Problématiques :

Conciliation des usages ; perturbations physiques des milieux

La circulation motorisée dans les milieux naturels crée une pression importante sur les écosystèmes, en particulier dunaires et côtiers. La collaboration entre les usagers, les autorités et les organismes environnementaux est essentielle, la participation de tous au Comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement (CCTPE) et à la Table de concertation VHR permet d'adapter et d'améliorer les aménagements, les réglementations et les pratiques. Au cours des dernières années, beaucoup de travail de sensibilisation, de concertation et d'encadrement de la circulation motorisée dans les milieux dunaires a été mené. Du travail demeure cependant à faire dans certains secteurs de l'archipel et pour rejoindre certains usagers qui ne sont pas membres des regroupements d'usagers et dont les mauvaises pratiques entraînent des impacts néfastes sur les écosystèmes. Ces pratiques, bien que minoritaires, créent des conflits d'usage et peuvent amener la remise en question de droits de passage par des propriétaires de terrains privés. En plus des concertations, nombre d'initiatives sur le terrain seront réalisées : caractérisation de sentiers, rationalisation et aménagement adéquat d'accès et de sentiers, signalisation, etc.

**Public cible :** Utilisateurs de véhicules motorisés (VTT, camions, motocross, véhicules récréatifs)

**Secteurs visés :** Tous les milieux dunaires du territoire, prioritairement la Dune de l'Ouest, la Pointe de l'Est (Grosse-Île), la Dune du Nord, et Bassin Est (Grande-Entrée)

### Partenaires

ACPSI, CCTPE, Club VTT des Îles, Comité de suivi du RMS PDE, Comité ZIP, East Point Management Committee, Municipalité de Grosse-Île, SCIM, Table VHR

### Financement potentiel

- . FFQ (programme VHR)
- . FASL
- . ECCC

## ORIENTATION 2

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

Objectif 6 : Aménager durablement des sites dunaires et côtiers accueillant des activités récréatives

## ACTION HB.15

Diminuer la pression sur les écosystèmes côtiers par un aménagement concerté et intégré des accès aux milieux côtiers, respectueux des dynamiques écosystémiques et adapté aux usages

\$\$

∞

### Porteurs

Attention Fragîles - Comité ZIP - Communauté maritime

### Description

#### Problématiques :

Aménagement d'accès aux milieux dunaires ; conciliation des usages ; perturbations physiques des milieux ; biodiversité et espèces menacées

La multiplication de ces pressions requiert une rationalisation des aménagements d'accès aux zones côtières. Ce travail se développe en concertation avec la Communauté maritime et les organismes œuvrant en environnement. Ceci permet de mettre en place les méthodes adaptées pour minimiser l'impact de ces accès sur les dynamiques écosystémiques. Sur le terrain, de nombreux efforts ont été déployés, notamment par Attention Fragîles, pour améliorer les techniques d'aménagements par des méthodes souples, plutôt que des structures rigides, qui peuvent s'adapter d'une année à l'autre aux milieux dunaires changeant avec les aléas auxquels ils sont soumis. Ces aménagements sont suivis en continu, les techniques améliorées et bonifiées selon les changements et besoins. Le Comité ZIP aménage et entretient des accès aux plans d'eau intérieurs, en favorisant des rampes de mise à l'eau naturelles et, par la concertation, la rationalisation du nombre d'accès pour diminuer l'impact sur ces milieux. Une démarche encore plus concertée améliorera la communication, l'efficacité des aménagements, et les suivis sur la fréquentation, les comportements et les éventuelles nuisances et adaptations à réaliser.

**Public cible :** Usagers des milieux côtiers

**Secteurs visés :** Ensemble du territoire, systèmes côtiers (extérieurs et intérieurs)

### Partenaires

Comités de gestion intégrée des plans d'eau intérieurs, Commission consultative « Loisir, culture, vie communautaire », Club VTT des Îles, club des motoneigistes, Sentiers Vents et marées, Tourisme ÎM

### Financement potentiel

- . Communauté maritime
- . FASL
- . FFQ
- . PIC

## ORIENTATION 2

Réduire les impacts des activités anthropiques par la conciliation des usages

**Objectif 6 :** Aménager durablement des sites dunaires et côtiers accueillant des activités récréatives

## ACTION HB.16

\$



Doter le territoire des infrastructures nécessaires à une pratique encadrée et écoresponsable du kitesurf aux Îles

### Porteurs

Communauté maritime + Association de sports de vent des Îles

### Description

#### Problématiques :

Conciliation des usages ; perturbations physiques des milieux ; biodiversité et espèces menacées

Le kitesurf est une activité récréative de plus en plus populaire aux Îles, pour les madelinots comme pour les visiteurs, en été et en hiver. La création d'une association locale affiliée à la fédération québécoise de kitesurf permet d'avoir un interlocuteur, ainsi de mieux encadrer la pratique, de sensibiliser les usagers aux règles et aux zonages pour éviter les conflits d'usage autant que la dégradation des écosystèmes des plans d'eau intérieurs. La nouvelle association s'implique volontairement au sein des comités consultatifs sur le territoire. Le dépôt du Plan directeur du Service loisir, culture et vie communautaire de la Municipalité ainsi que la mise en place du Parc régional éclaté (la quasi-totalité des sites de kitesurf se trouvant au sein de ce futur Parc) permettront une concertation de tous les usagers pour créer des installations pour le kitesurf qui soient adaptées aux besoins, respectueuses du milieu et de ses autres usages. Cette démarche inclura la création et la diffusion d'outils de sensibilisation des usagers madelinots et visiteurs.

**Public cible :** Kitesurfers madelinots et touristes ; autres usagers des mêmes secteurs

### Partenaires

ACPSI, Attention Fragîles, Comité ZIP, Comités de gestion des plans d'eau intérieurs, Commission consultative « Loisir, culture, vie communautaire », Fédération de kitesurf, écoles et entrepreneurs locaux d'activités de kitesurf

### Financement potentiel

- . Communauté maritime
- . ECCC
- . FFQ

## ORIENTATION 3

### Maintenir l'intégrité des habitats marins et la pérennité des ressources halieutiques

Objectif 7 : Améliorer la qualité des habitats marins

# ACTION HB.17

\$\$\$



Localiser et récupérer les engins de pêche perdus en mer par les pêcheurs côtiers de l'archipel

## Porteurs

Comité ZIP - RPPCI

## Description

### Problématiques :

Impacts potentiels de l'exploitation des ressources marines ; conciliation des usages ; biodiversité et espèces à statut

La pêche est la première industrie de l'archipel avec plus de 350 pêcheurs côtiers dont une grande majorité utilise des casiers pour la pêche du homard, crabe commun, crabe araignée, buccin. Chaque année, et ce depuis des décennies, une quantité non négligeable de ces engins de pêche sont perdus en mer lors de tempêtes. L'impact de ces engins fantômes est multiple : capture des ressources marines jusqu'à la dégradation des engins qui peut être longue dans certains cas ; matériaux non-biodégradables se transformant en déchets ; impact des engins sur le fond marin ; risque d'empêchement des mammifères marins dans les cordages. Le Comité ZIP travaille avec les associations de pêcheurs afin de localiser ces engins fantômes, de prioriser des secteurs d'intervention et de récupérer ces engins, avant d'en disposer comme il se doit, selon des solutions adaptées à la réalité insulaire. Le CERMIM et MERINOV sont également actifs dans ce domaine, une concertation des projets à venir sera menée dans les prochaines années.

**Secteurs visés :** Milieux marins côtiers priorités

## Partenaires

Associations de pêcheurs, CERMIM, CGMR, Merinov

## Financement potentiel

. MPO

## ACTION HB.18

\$\$\$

∞

Planifier les restaurations, suivis et interventions nécessaires sur les herbiers de zostère

### Porteurs

Attention Fragîles - Comité ZIP - UQAR

### Description

#### Problématiques :

Perturbations physiques des milieux (restauration) ; biodiversité et espèces à statut

L'UQAR a finalisé en 2021 un vaste Portrait des écosystèmes côtiers dégradés (marais maritimes, cordons dunaires et herbiers de zostère) aux Îles-de-la-Madeleine. Ce travail a été soutenu par les acteurs locaux et réalisé dans le cadre d'un projet conjoint de restauration côtière de l'UQAR et d'Attention Fragîles, soutenu par le FRC. Parmi ce continuum côtier, les herbiers de zostère forment des milieux fragiles, d'une importance majeure pour les écosystèmes des plans d'eau intérieurs, notamment pour l'habitat du poisson. Avec une cartographie précise des milieux, de leur état et de leur évolution sur une échelle de 10 ans, ce travail contribue à la connaissance des dynamiques de ces zones, à l'identification de dégradations et autres problématiques recommandant des restaurations, des interventions et des recherches complémentaires. Ce portrait exhaustif servira de document de base pour le développement de collaborations et de priorisations des interventions nécessaires, particulièrement en vue de travaux de restauration par les organismes. Avec l'aval du MPO, les expertises de l'UQAR et des organismes locaux seront partagées afin d'établir le travail de concertation nécessaire pour planifier les suites à donner à ce travail, résoudre les problématiques identifiées et sensibiliser les madelinots.

**Secteurs visés :** Zostérais dégradés par des pressions anthropiques ou naturelles, et continuum côtier

### Partenaires

Comités de gestion des plans d'eau intérieurs, Merinov, UQAC

### Financement potentiel

- . ECCC
- . MPO (FRC)
- . MELCCFP (PSREE)

## ACTION HB.19

\$\$

∞

Soutenir la lutte aux espèces aquatiques envahissantes et établir un plan de lutte à l'ascidie jaune dans le port de Cap-aux-Meules

### Porteur

Comité ZIP

### Description

**Problématiques :**

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes ; intensification du trafic maritime

Depuis plusieurs années, le Comité ZIP des Îles a collaboré à diverses initiatives pour soutenir la lutte aux espèces aquatiques dont des campagnes de sensibilisation, nettoyage de quais, suivi des espèces présentes dans une marina, etc. La sensibilisation a donné de bons résultats et a mené au constat que les pêcheurs commerciaux sont généralement sensibilisés, alors qu'il reste du travail à faire du côté des plaisanciers. L'enjeu actuel majeur demeure toutefois le risque de propagation éventuelle de l'ascidie jaune à l'extérieur du port de Cap-aux-Meules où elle est présente et concentrée. L'objectif est de mettre en place un plan d'action qui permettra d'éviter la propagation de ce tunicier et ce, en concertation avec les utilisateurs et experts. Parallèlement à cette priorité, des suivis ponctuels des espèces présentes dans les marinas de l'archipel seront également élaborés et la sensibilisation se poursuivra en continu, afin de pouvoir réagir au moment opportun si de nouveaux enjeux critiques apparaissent.

**Public cible :** Plaisanciers, pêcheurs

**Secteurs visés :** Port de Cap-aux-Meules et autres ports et marinas de l'archipel

### Partenaires

Administrations portuaires, associations de pêcheurs, associations de plaisanciers, Merinov, MPO

### Financement potentiel

. MPO  
. RQM

## ORIENTATION 3

### Maintenir l'intégrité des habitats marins et la pérennité des ressources halieutiques

Objectif 8 : Valoriser l'exploitation durable et concertée des ressources halieutiques

## ACTION HB.20

Analyser la faisabilité d'augmenter l'accès récréatif aux ressources marines en concertation avec le milieu

\$\$



### Porteurs

Comité ZIP - ACPSI

### Description

**Problématiques :**

Conciliation des usages ; impacts potentiels de l'exploitation des ressources marines

Les madelinots se sont toujours adonnés à la pêche récréative d'espèces marines telles que le maquereau, la morue, les mollusques, etc. Pour ces plaisanciers, qui se comptent par centaines, le fait de pouvoir pêcher son propre poisson est très important. Ils souhaitent également avoir accès à plus de ressources, toujours pour leur usage personnel. Il importe de ne pas développer la pêche récréative au détriment de la pêche commerciale ou au détriment de la ressource. Une gestion saine, prudente et durable des ressources doit donc demeurer l'objectif principal. Cette action vise à analyser si des modèles permettant de respecter les allocations disponibles et d'assurer une pêche ordonnée tout en incluant les plaisanciers pourrait être développée, en concertation avec les pêcheurs commerciaux. L'analyse sera effectuée par le Comité ZIP avec l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs des Îles-de-la-Madeleine (ACPSI).

### Partenaires

Association de pêcheurs commerciaux, MPO, MAPAQ, Communauté maritime

### Financement potentiel

. MPO

Maintenir l'intégrité des habitats marins et la pérennité des ressources halieutiques

Objectif 8 : Valoriser l'exploitation durable et concertée des ressources halieutiques

**ACTION HB.21**

\$\$\$



Optimiser la valorisation des ressources pêchées via le développement de solutions et de débouchés pour les coproduits de l'industrie de transformation des produits de la mer

Porteurs

CERMIM – Usines de transformation

Description

**Problématiques :**

Impacts potentiels de l'exploitation des ressources marines ; matières résiduelles

Des efforts notables sont faits depuis des années pour soutenir une utilisation maximale des ressources marines exploitées par les industries de la pêche et de la mariculture. L'objectif est de réduire le plus possible les déchets produits par les usines de transformation des produits de la mer, en trouvant des solutions durables, innovantes et rentables pour les ressources auparavant non-utilisées (carapaces de homard et de crabes et autres résidus). La Municipalité cessera en 2021 la collecte de ces résidus. Le travail expérimental mené par le CERMIM et l'industrie de transformation commence à porter ses fruits et à trouver des débouchés mais un soutien est important d'ici à ce que des solutions rentables, incluses aux modèles d'affaire, soient trouvées et mises en œuvre. Les principales filières expérimentées sont dans le domaine du génie civil (fabrication de roches artificielles, béton) et dans le domaine agricole (épandage de résidus marins frais). C'est d'autant plus important avec la perspective de réouverture de la pêche commerciale du sébaste, qui augmentera de manière significative la quantité de résidus.

Partenaires

Communauté maritime, CTMA, Ferme Christian Poirier et Fils, MPO, MAPAQ, Merinov

Financement potentiel

- . DEC
- . MEI
- . MPO (Fonds des pêches du Québec)
- . RQM

[tcrdesiles@zipdesiles.org](mailto:tcrdesiles@zipdesiles.org)

330 ch. Principal, bureau 209  
Cap-aux-Meules (QC)  
G4T 1C9

Mise à jour du document : 2023-03-01

